Ontario Lottery and Gaming Corporation

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Rapport annuel

2003 - 2004

Table des matières

1 Message du ministre
2 Lettre de présentation
3 Message du président du conseil
4 Message du président-directeur général

6 **Survol**
Mission
Régie
Mandat du conseil
Valeurs de la Société

10 **Responsabilité et réceptivité**
Le jeu responsable
Répondre aux besoins des clients
Sécurité personnelle
Carte d'identité des clients
Information : sécurité et accès
Participation communautaire

15 **Souplesse et innovation**
Jeux sur terminal
Jeux INSTANT
Ventes de jeux de loterie sportive
Programmes à l'intention des détaillants

20 **Collaboration et imagination**
BIG LINK PLUS

22 **C'est gagné !**
Casino Rama
Casino Windsor
Casino Niagara

28 **Création de synergies**
Machines à sous à lots progressifs sur grand réseau
Des établissements sans fumée

30 **Emplois et revenus**
Ouverture de Grand River
Rénovations à Western Fair
Retombées pour les municipalités et les secteurs apparentés
Casinos de bienfaisance et autochtone

37 **États financiers**
37 Responsabilité de reddition de compte annuelle de la direction
37 Rapport des vérificateurs
38 États financiers consolidés
42 Notes complémentaires des états financiers consolidés
53 Analyse et portrait par la direction
58 Honoraires versés aux vérificateurs externes
59 Divulgation des salaires

60 **Conseil d'administration**

Table des matières

1 Message du ministre
2 Lettre de présentation
3 Message du président du conseil
4 Message du président directeur général

6 **Survol**
Mission
Régie
Mandat du conseil
Valeurs de la Société

10 **Responsabilité et réceptivité**
Le jeu responsable
Répondre aux besoins des clients
Sécurité personnelle
Carte d'identité des clients
Information : sécurité et accès
Participation communautaire

15 **Souplesse et innovation**
Jeux sur terminal
Jeux INSTANT
Ventes de jeux de loterie sportive
Programmes à l'intention des détaillants

20 **Collaboration et imagination**
BIG LINK PLUS

22 **C'est gagné !**
Casino Rama
Casino Windsor
Casino Niagara

28 **Création de synergies**
Machines à sous à lots progressifs sur grand réseau
Des établissements sans fumée

30 **Emplois et revenus**
Ouverture de Grand River
Rénovations à Western Fair
Retombées pour les municipalités et les secteurs apparentés
Casinos de bienfaisance et autochtone

37 **États financiers**
37 Responsabilité de reddition de compte annuelle de la direction
37 Rapport des vérificateurs
38 États financiers consolidés
42 Notes complémentaires des états financiers consolidés
53 Analyse et portrait par la direction
58 Honoraires versés aux vérificateurs externes
59 Divulgation des salaires

60 **Conseil d'administration**

105-04790/

Message du ministre

Ontario

En ma qualité de ministre du Développement économique et du Commerce responsable de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO), j'ai le plaisir de présenter le *Rapport annuel* de l'exercice 2003-2004 de la SLJO. Cette année encore, le secteur du jeu a été fertile en retombées pour tous les Ontariens et a contribué à accroître la vitalité de la province.

Le montant généré par la SLJO est injecté dans des secteurs prioritaires de la province comme les soins de santé et l'éducation. En outre, plus de 20 000 emplois sont directement liés au secteur du jeu, et des milliers d'autres emplois indirects sont occupés dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie en Ontario.

J'accorde personnellement une importance prioritaire au jeu responsable, qui fait partie des engagements de mon ministère et du gouvernement provincial. L'Ontario dispose déjà d'un des programmes de lutte contre le jeu problématique les mieux financés en Amérique du Nord. Nous examinons les saines pratiques des autres sociétés de jeu et mettons à profit les enseignements que nous en tirons. Nous travaillons à doter l'Ontario des meilleures pratiques de jeu responsable possibles.

Dans une perspective d'avenir, le gouvernement poursuivra sa collaboration étroite avec la SLJO afin de bâtir pour la province un secteur du jeu responsable, viable à long terme et répondant au mieux aux besoins de tous les Ontariens.

Ontario Lottery and Gaming Corporation

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Septembre 2004

L'honorable Joseph Cordiano

Ministre du Développement économique et du Commerce

900, rue Bay

Édifice Hearst

Toronto (Ontario) M7A 2E1

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel* de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Message du président du conseil

La Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) a connu une année marquée par des changements à la direction, des défis de commercialisation, des résultats financiers vigoureux et un engagement clair et renforcé à l'égard de l'intégrité de chaque aspect de ses activités.

Je remercie le gouvernement de la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant au poste de président du conseil non-dirigeant de la SLJO. Sur le plan professionnel, c'est un privilège de collaborer avec le ministre responsable de la SLJO, l'honorable Joseph Cordiano, à l'application de la politique gouvernementale. Je me réjouis du choix d'un président-directeur général exceptionnel en la personne de Duncan Brown, au moment où nous évaluons l'avenir du secteur du jeu en Ontario.

L'excellence du divertissement et le service offerts aux citoyens de l'Ontario sous-tendent notre mission, qui est de fournir des activités de jeu fiables, novatrices, de qualité et contrôlées, de manière socialement responsable en Amérique du Nord. Dans l'accomplissement de cette mission, le gouvernement de l'Ontario a employé les 1,9 milliard de dollars de bénéfices de l'exercice 2003-2004 au soutien de services comme le fonctionnement des hôpitaux, la prévention, la recherche et le traitement en matière de jeu problématique, et le financement d'organismes de bienfaisance de la province par l'entremise de la Fondation Trillium de l'Ontario.

La SLJO a dû faire face à deux graves imprévus au cours de l'exercice 2003-2004, ce qui ne l'a pas empêchée d'atteindre une forte rentabilité financière au bénéfice de la province. La panne d'électricité qui a touché toute la province en août 2003, nous a conduits à la décision de fermer nos établissements de jeu pendant plus de six jours pour aider le gouvernement à éviter d'autres pannes ou baisses de tension pendant la reprise du service d'électricité à la grandeur de la province. L'épidémie de SRAS survenue pendant l'exercice précédent a provoqué des effets qui, eux aussi, ont eu un fort impact, car l'affluence, notamment des clients américains, a diminué.

Ces événements ont entraîné une diminution des revenus des casinos et des salles de machines à sous dans les hippodromes. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de nos employés, qui n'ont jamais cessé d'agir avec professionnalisme et de dispenser aux joueurs un service à la clientèle du plus haut niveau. Je félicite la direction et le personnel de la SLJO de leur dévouement et de leur ardeur au travail tout au long de l'année très difficile que nous venons de vivre. Leur dynamisme, leur soutien et leurs relations positives avec des millions de clients en vue de créer une expérience divertissante ont forgé la réussite internationale que connaît aujourd'hui la SLJO.

Le conseil d'administration poursuit l'évaluation de ses politiques et pratiques de régie. En collaboration avec nos vérificateurs externes et la direction, nous avons achevé la révision du mandat du Comité de vérification et de gestion des risques sous l'angle du débat actuel sur les sociétés cotées en bourse.

Tout en continuant de favoriser l'amélioration de la qualité de l'expérience de jeu de nos clients, le conseil d'administration accordera une importance prioritaire aux questions complexes liées au jeu problématique. Nous voulons faire autorité en matière de jeu responsable en Amérique du Nord et, à cet égard, nous adopterons des programmes novateurs en vue de sensibiliser nos clients à leurs responsabilités et procurerons à nos employés la formation et les outils leur permettant de mettre en œuvre nos initiatives avec efficacité.

Nous terminons l'exercice en nous engageant, envers la population de l'Ontario, à améliorer nos produits et à évaluer nos activités et nos marchés de manière à donner des bases solides au divertissement par le jeu en Ontario.

Message du président-directeur général

Cette année, la SLJO a affronté des obstacles de taille qui ont menacé sa capacité d'atteindre ses objectifs en matière de revenus. En août 2003, tout l'Ontario s'est arrêté pendant une crise de l'électricité et nous avons fermé nos établissements de jeu pendant plusieurs jours pour ménager l'énergie. Les établissements de jeu ont aussi résisté aux effets persistants de la crise du SRAS et de la guerre en Irak. Le raffermissement du dollar canadien a continué d'avoir une incidence, tout comme l'entrée en vigueur d'un règlement antitabac dans plusieurs de nos communautés d'accueil.

Au terme d'un exercice marqué par des défis sans précédents, la SLJO est fin prête à mettre à exécution un plan d'affaires quadriennal axé sur l'excellence opérationnelle. Le plan cible des priorités de la Société qui, une fois atteintes, contribueront à l'optimisation de l'efficacité et de bénéfices à l'avantage du gouvernement et de la population de l'Ontario.

Malgré les défis, l'exercice 2003-2004 a produit de nombreuses réalisations.

L'achèvement d'une vaste initiative a consolidé l'engagement de la SLJO envers ses détaillants de loterie. Au début de l'exercice, l'essai en magasin réussi de terminaux de loterie perfectionnés a permis leur installation dans un réseau provincial de plus de 8 000 détaillants munis de terminaux de loterie. L'achat et l'installation de ces terminaux au coût de 89 millions de dollars représentent un investissement considérable dans l'avenir des loteries en Ontario. Le remplacement des terminaux Spectra, vieux de 12 ans, a accéléré le service et l'a rendu plus fiable pour nos joueurs et nos détaillants en plus d'enrichir les fonctions de communication. Nos détaillants de loterie ont aussi profité du rajeunissement des présentoirs et de l'affichage, issus d'un nouveau concept d'aménagement des points de vente.

Au printemps, pour répondre aux demandes de gros lots plus élevés et plus fréquents formulées clairement par les joueurs, la Société de la loterie interprovinciale (SLI) a annoncé des modifications en profondeur à son jeu vedette, LOTTO 6/49. La SLI représente toutes les sociétés de loterie d'État du Canada, notamment la SLJO, et est responsable de la gestion des jeux de loterie nationaux. Les modifications sont entrées en vigueur au début de l'exercice 2004-2005, mais elles ont été annoncées en 2003-2004 en raison, notamment, de leur incidence sur le service d'abonnement à LOTTO 6/49.

Les tirages de la SLJO sont de nouveau sous les projecteurs depuis le lancement d'*Ontario Lottery Tonight*, capsule de 90 secondes produites par CHUM Television, qui présente les deux tirages hebdomadaires de LOTTO 6/49 et le tirage hebdomadaire de LOTTO SUPER 7. L'émission, en ondes depuis le 2 avril 2003, attire régulièrement chaque semaine près de un demi-million de téléspectateurs de partout dans la province.

Une opération recherche a été lancée pour localiser le gagnant du gros lot de loterie le plus élevé à ce jour au Canada. En dépit des efforts immenses déployés, personne n'a réclamé le gros lot de 30 millions de dollars de LOTTO SUPER 7 pendant plus de 11 mois. Le montant record du gros lot et le temps mis par le gagnant à se faire connaître ont donné lieu à une couverture médiatique sans précédent dans tout le Canada.

La division Jeu direct de la SLJO a dévoilé un autre programme de service à la clientèle, qui porte sur l'introduction d'une carte d'identité de la SLJO avec photo destinée aux personnes âgées de 36 ans ou plus qui ne possèdent pas une des cartes d'identité avec photo valides émises par l'État exigées pour certaines opérations.

Par ailleurs, conformément à son engagement premier envers le secteur des courses de chevaux, la SLJO a célébré, le 4 décembre 2003, à Elora, l'ouverture de la salle de machines à sous de l'hippodrome Grand River Raceway, le 16e établissement de ce genre en Ontario. La salle de jeu de l'hippodrome Grand River Raceway renferme 200 machines

à sous, dans un décor inspiré de l'histoire régionale.

D'importantes rénovations ont été complétées à la salle de machines à sous de l'hippodrome Western Fair Raceway pendant l'exercice. Les clients ont maintenant accès à une salle de jeu rajeunie dotée de 750 machines à sous et d'un restaurant à service complet de 200 places.

Le système de machines à sous en réseau MEGA BUCKS a été installé dans tous les casinos de bienfaisance. Ces appareils s'ajoutent à ceux installés dans les casinos commerciaux de l'Ontario. MEGA BUCKS a déjà offert un gros lot aussi élevé que 4,5 millions de dollars.

Le 1er mai 2003, Casino Windsor a fait ses adieux à son président-directeur général, M. Bobby Yee. Ce dernier, qui a longtemps occupé le poste de président de l'établissement, poursuivra maintenant sa carrière au sein de *Caesar's Entertainment*, actionnaire de *Windsor Casino Ltd.* Son successeur, M. Kevin Laforet, est originaire de Windsor et fait partie de l'équipe de Casino Windsor depuis février 1994. Il a exercé plusieurs fonctions de direction, notamment celle de directeur de l'exploitation.

Il y a de la fébrilité dans l'air à Niagara à l'approche de l'ouverture, à l'été, de Niagara Fallsview Casino Resort, qui donne sur les magnifiques chutes Horseshoe. Les travaux de cet événement important ont été achevés en grande partie l'an dernier. Le gouvernement de l'Ontario a par ailleurs annoncé que Casino Niagara, le casino provisoire, poursuivra ses activités après l'ouverture du nouveau casino.

Pendant l'exercice 2003-2004, la mise en œuvre de notre programme de sensibilisation au jeu responsable s'est poursuivie de façon progressive. Nous avons adopté un nouveau message sur le jeu responsable : « Dépasser ses limites, ce n'est plus du jeu. » Nous avons de plus intégré de nouveaux messages à toute la publicité de la SLJO ainsi que sur les machines à sous et les guichets automatiques des salles de jeu.

Le jeu responsable occupe une place prioritaire dans nos plans pour le prochain exercice. Nous nous emploierons, en outre, à cibler les ressources opérationnelles qui nous aiderons à accomplir notre mandat, soit optimiser les retombées économiques nettes pour la province tout en continuant de privilégier le service à la clientèle au sein d'un environnement socialement responsable.

Avant de terminer, je tiens à remercier M. Brian Wood, directeur de l'exploitation, qui a agi à titre de président-directeur général intérimaire jusqu'à ma nomination en mars 2004. Il a grandement contribué à ce que la SLJO maintienne le cap sur la réalisation de ses obligations financières pendant une période très exigeante.

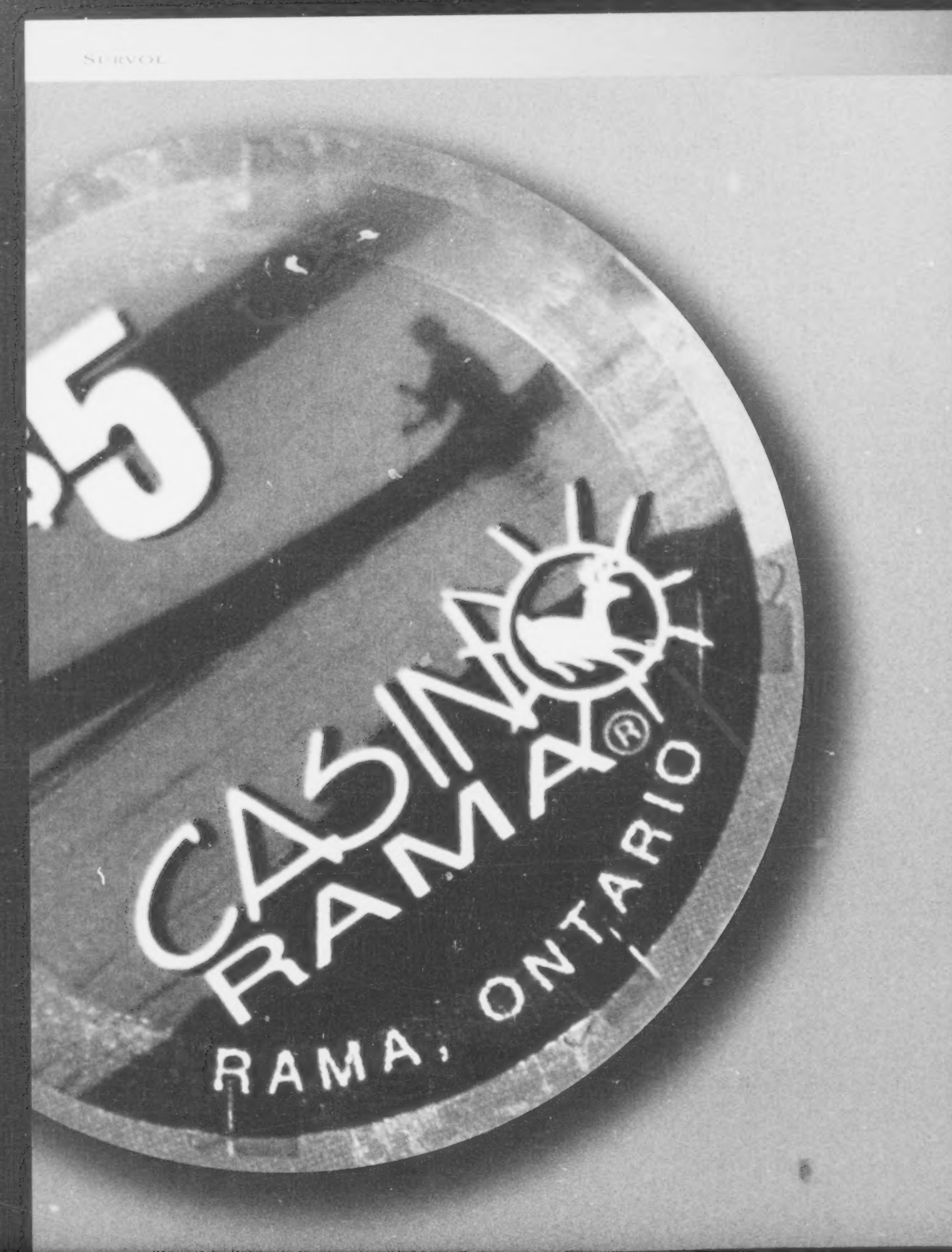
5
CASINO RAMA®
RAMA, ONTARIO

SURVOL

La SLJO emploie directement environ 8 400 personnes à la grandeur de l'Ontario. Elle est responsable de 25 établissements de jeu ainsi que de la vente de produits de loterie dans quelque 10 500 points de vente au détail. La SLJO est une entreprise opérationnelle créée par le gouvernement de l'Ontario en vue d'offrir des activités de jeu de manière efficace et socialement responsable, et d'optimiser les retombées économiques nettes pour la population de l'Ontario. Les secteurs économiques connexes et les municipalités d'accueil tirent des avantages directs des revenus de jeu.

Conformément à la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, les revenus nets des loteries, des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes sont utilisés à diverses fins, notamment la prestation de soins de santé, la promotion et l'amélioration de la condition physique et la tenue d'activités sportives, récréatives et culturelles dans toute la province. Des revenus totalisant 100 millions de dollars sont également versés chaque année à la Fondation Trillium de l'Ontario, qui les distribue à des organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif.

Mission

Dans le domaine concurrentiel du divertissement, la SLJO est un fournisseur prestigieux d'activités de jeu de qualité et contrôlées, mettant à contribution ses employés et les organismes intéressés afin de servir les citoyens et les touristes en Ontario de manière socialement responsable et générant des profits pour les organismes de bienfaisance et des projets gouvernementaux, conformément aux politiques et aux directives du gouvernement.

Régie

L'autorité législative de la Société est énoncée dans la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*. Classée comme entreprise opérationnelle, la SLJO compte un unique actionnaire, le gouvernement de l'Ontario, et, par l'entremise du conseil d'administration, elle relève du ministre du Développement économique et du Commerce.

Les membres du conseil d'administration, issus d'une diversité de collectivités de partout en Ontario, sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

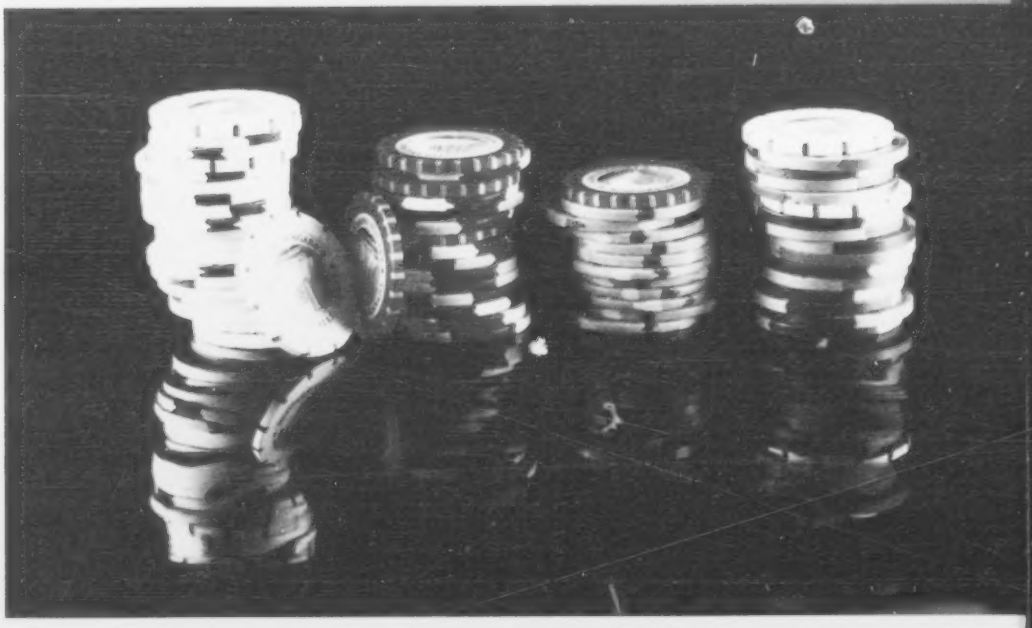

Mandat du conseil

Le conseil d'administration établit les politiques de la Société et prodigue des conseils au président-directeur général et aux cadres supérieurs, qui surveillent les activités opérationnelles de la Société. Le conseil a pour mandat d'orienter la direction de la Société en vue d'optimiser le rendement global et d'accroître la rentabilité pour son actionnaire dans l'exercice de ses diverses responsabilités :

- établir un processus de planification stratégique bien défini et fixer l'orientation stratégique;
- approuver le plan d'affaires annuel ainsi que les budgets d'exploitation et d'immobilisations;
- définir et évaluer les risques d'entreprise;
- examiner l'efficacité des contrôles internes au chapitre de la gestion des risques;
- évaluer le rendement du président-directeur général;
- surveiller l'application d'un code de conduite pour s'assurer que les relations avec les clients, les fournisseurs et le personnel sont conformes aux normes les plus rigoureuses, et qu'on tienne compte des principes et des intérêts de la collectivité dans le cadre de toutes les activités commerciales;
- suivre le rendement global de la Société;
- se tenir au courant et participer, au besoin, aux communications avec le gouvernement de l'Ontario et d'autres intervenants;
- assurer le respect des règlements, des lois et des politiques clés.

Comités du conseil

Le conseil d'administration de la SLJO exerce ses activités par l'entremise de trois comités permanents.

Comité de régie

Le Comité de régie aide le conseil à élaborer les politiques et pratiques de régie et à en surveiller l'application. Ce comité contribue au repérage des politiques à examiner et soumet des recommandations au conseil, qui peut ainsi s'assurer que la Société applique les normes les plus rigoureuses en matière de régie d'entreprise.

Comité de vérification et de gestion des risques

Le Comité de vérification et de gestion des risques a pour principale fonction d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance en examinant et en surveillant les états financiers, le contrôle interne de l'information financière, le programme

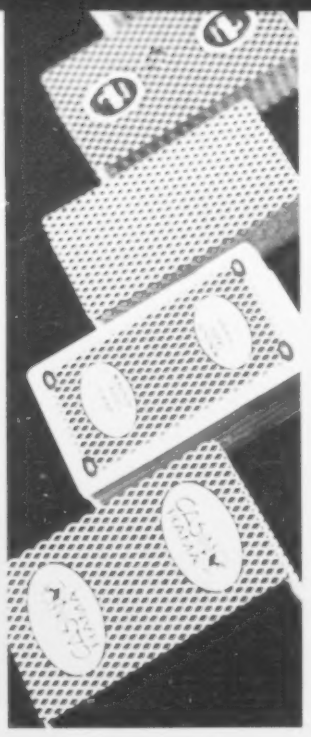

d'immobilisations et le programme de gestion des risques de la Société, ainsi que les mécanismes destinés à assurer le respect des lois et des principes.

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération aide le conseil à s'assurer que la haute direction dispose des atouts organisationnels permettant la réalisation des objectifs à court et à long terme de la Société. De plus, le comité soumet au conseil d'administration des recommandations au sujet de la rémunération et des régimes d'avantages des membres de la haute direction.

Valeurs de la Société

Les valeurs de la Société guident les employés dans leur travail auprès des clients et des partenaires. Dans tout ce que nous faisons, nous sommes invités à véhiculer et à appliquer ces valeurs, clairement définies.

- *Respect* : traiter nos collègues, nos clients et nos partenaires avec respect et dignité, et reconnaître les contributions de chacun.
- *Ouverture* : partager activement les idées et l'information dans les limites de la confidentialité appropriée.
- *Intégrité* : exercer nos activités d'une façon responsable, équitable et honnête.
- *Milieu de travail positif* : favoriser la création d'un milieu de travail dynamique et souple permettant à tous les employés de s'épanouir et de maximiser leur contribution.
- *Responsabilité publique* : offrir des activités de jeu visant à maximiser les retombées économiques d'une manière socialement responsable.
- *Excellence du service à la clientèle* : mettre l'accent sur nos clients afin de leur procurer de la valeur, du plaisir et du divertissement, de prévoir leurs besoins et de les combler.
- *Initiative* : innover et favoriser l'amélioration continue et disciplinée.
- *Jugement et professionnalisme* : veiller à ce que toutes nos décisions et mesures soient opportunes, éclairées et respectueuses des objectifs de la Société.

La Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique

1 888 230-3505

RESPONSABILITÉ et RÉCEPTIVITÉ

La SLJO occupe une position complexe dans le monde hautement concurrentiel du divertissement et du jeu. À son obligation de réaliser un excellent rendement du capital investi pour la population de l'Ontario s'ajoute le mandat de faire des profits dans le respect des principes de responsabilité sociale les plus élevés. La Société doit sa réussite à sa capacité à déceler et à satisfaire les besoins de ses clients, des communautés où elle exerce ses activités et de ses partenaires d'affaires.

En offrant le meilleur produit de divertissement possible de manière socialement responsable, le personnel et les partenaires de la SLJO ont appris l'art de l'écoute.

Le service à la clientèle et la responsabilité communautaire sont à la base de chaque réussite. Que ce soit par la souplesse et les synergies découlant du changement organisationnel, par l'efficacité des progrès technologiques ou par les concepts de développement de produit glanés dans les sondages auprès des consommateurs, la SLJO a manifesté la souplesse et la réceptivité nécessaires pour surmonter bien des défis et conserver sa place de chef de file dans l'industrie.

Le jeu responsable

À l'été 2003, la SLJO a adopté un nouveau message su le jeu responsable : « Dépasser ses limites, ce n'est plu du jeu. »

Le message, destiné à tous les clients des loteries e des établissements de jeu, invite les joueurs à se fixe une limite de dépenses, à la garder à l'esprit et à ne pa la dépasser. Associé au numéro de téléphone de la Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique, ce messag rappelle constamment aux clients qu'ils doivent jouer d façon responsable et avoir conscience qu'ils approchen de leur limite. Il leur indique aussi comment obtenir d l'aide s'ils éprouvent un problème de jeu.

La SLJO appuie activement les programmes de sensi bilisation au jeu responsable dans tous les secteur d'activité. En octobre 2003, la Société a mis sur pied u comité directeur sur le jeu responsable (*Responsible Gamin Steering Committee*) ayant pour mandat d'élaborer et d promouvoir une stratégie sur le jeu responsable. Le comité formé de membres de la haute direction de la SLJO et d président-directeur général du *Responsible Gamblin Council* (RGC), réaffirme, aux plus hauts échelons, l'en gagement de la Société.

Le comité directeur a rencontré ou contacté de intervenants internes et externes, notamment d'autre sociétés de jeu, afin de tirer parti de leurs avis et de leu

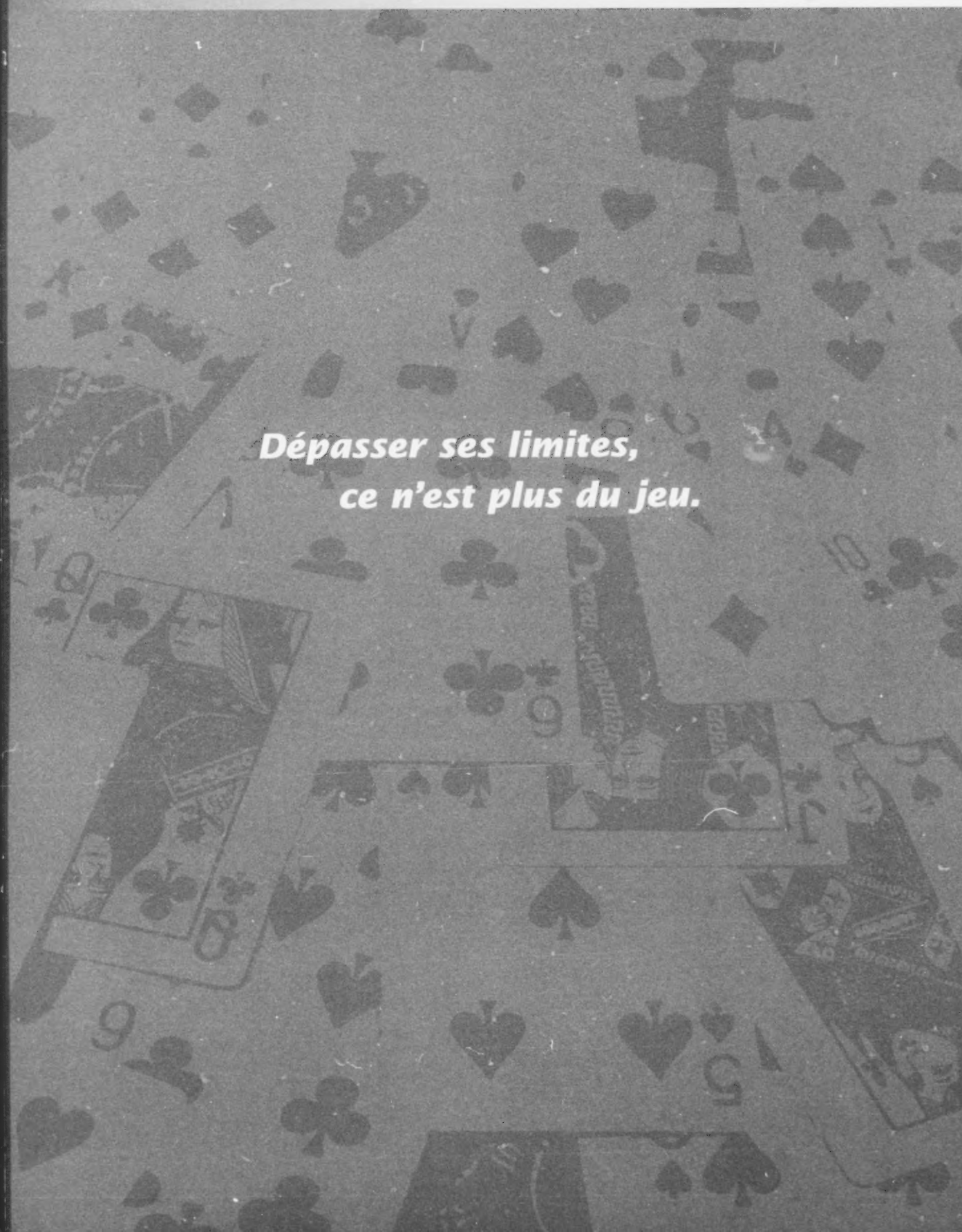
Dépasser ses limites,
ce n'est plus du jeu.

connaissances. Dans l'élaboration d'un cadre de travail destiné à la stratégie de sensibilisation au jeu responsable, le comité a également tenu compte de la recherche et des conseils issus de consultations antérieures. La SLJO continue par ailleurs de collaborer étroitement avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée à l'intégration du savoir-faire développé dans la province et de coopérer avec l'*Ontario Problem Gambling Research Centre* pour faciliter la recherche aux établissements de jeux de l'Ontario, financée par le gouvernement.

En septembre 2003, la SLJO a accordé une aide financière et logistique au congrès annuel sur le jeu responsable du RGC, qui attire de grands spécialistes de l'étude du jeu problématique. La Société a aussi appuyé la Semaine de sensibilisation au jeu responsable du RGC, un programme pilote mis en application en janvier et en février 2004 dans cinq communautés : Thunder Bay, Windsor, Sault Ste. Marie, la région du Niagara et Ottawa.

Répondre aux besoins des clients

Sécurité personnelle

Le programme de défibrillation de la SLJO est appliqué dans près de 30 de ses établissements de jeu et bureaux administratifs. Les 21 salles de machines à sous dans les hippodromes et casinos de bienfaisance de la SLJO sont tous dotés de deux défibrillateurs externes automatiques et chacun des huit bureaux administratifs en compte un.

Le programme affiche un taux de survie de 72 p. cent dans le cas de la fibrillation ventriculaire et de 44 p. cent dans tous les cas identifiés comme un arrêt cardiaque soudain. Le taux de ressuscitation normal hors hôpital est de 5 p. cent.

« Nos 400 employés de la sécurité formés en intervention médicale d'urgence et leur volonté de servir sont les pierres d'assise de ce programme », a affirmé M. Robin Souchuk, directeur, Programme d'intervention médicale d'urgence de la SLJO. « Des millions de personnes visitent nos établissements de jeu chaque année, et ce type de programme est indispensable lorsqu'un grand nombre de personnes se rassemblent. »

Récemment, au moment de recevoir un prix, la SLJO a fait l'éloge de son directeur médical, le docteur Edward Wasser, chef de la direction de *Medevaq Consulting Inc.*, pour sa contribution au développement et à l'application permanente du programme de défibrillation rapide de la SLJO. Le docteur Wasser a rendu hommage à son tour à la Société. « Par rapport aux nombreuses entreprises avec lesquelles j'ai collaboré, la SLJO a fait montre d'une détermination peu commune. Très rapidement, la Société a formé le personnel et acheté le matériel nécessaire à la fourniture de ce service vital. »

Carte d'identité des clients

En vertu des lois fédérale et provinciale, les clients doivent fournir une preuve d'âge sous forme d'une pièce d'identité avec photo valide émise par l'État pour :

- réclamer un gros lot de 10 000 $ ou plus;
- obtenir une carte du programme de fidélisation des clients

Malheureusement, certains clients de la SLJO, dont de nombreuses personnes âgées, ne possèdent pas une des pièces d'identité avec photo émises par l'État exigées, ce qui les empêche d'effectuer ces opérations.

En vue de combler ce besoin de service chez les clients, la SLJO a, au cours de l'exercice, mis sur pied un programme permettant aux clients de détenir une carte d'identité avec photo valide. (Les premières cartes d'identité des clients ont été émises en avril 2004.)

Grâce à ce service, les clients âgés de 36 ans ou plus peuvent présenter une pièce d'identité acceptable sans devoir payer pour obtenir un passeport. (Les clients âgés entre 19 et 36 ans peuvent utiliser une carte BYID de la LCBO moyennant des frais minimes de 15 $.)

La carte d'identité des clients de la SLJO :

- est faite de plastique robuste impossible à falsifier; et,
- porte le nom, la photographie et la date de naissance du titulaire, un numéro de série ou un numéro de base de données et une date d'expiration.

Le processus de demande s'apparente à celui d'un passeport et l'attestation d'un répondant est obligatoire. La carte d'identité est émise seulement aux fins des activités de jeu en Ontario.

Depuis le 1er avril 2004, des formulaires de demande sont à la disposition des clients dans les salles de machines à sous dans les hippodromes et dans les casinos de bienfaisance. Le programme pourrait être étendu ultérieurement aux casinos commerciaux et au Great Blue Heron Charity Casino.

Information : sécurité et accès

Même si l'écoute de nos clients est fondamentale, elle ne peut, à elle seule, garantir l'excellence de nos services. Nous devons aussi être en mesure de protéger et de consulter efficacement l'information que nous obtenons de nos clients ainsi que celle que nous nous échangeons les uns les autres. Pendant l'exercice, la Technologie de l'information (TI) a adopté des mesures importantes afin d'améliorer l'accès aux systèmes d'information qu'utilisent le personnel et les clients, et de préserver l'intégrité et la sauvegarde des systèmes d'information qui alimentent notre entreprise.

De nos jours, la poursuite de l'évolution et du perfectionnement des systèmes de technologie de l'information est essentielle dans le secteur du jeu, et, à cet égard, notre service TI joue un rôle important dans la réussite

de toutes les gammes de produits. Les points forts et les réalisations marquantes de l'exercice sont notamment les améliorations aux systèmes de loterie sur terminal à l'intention des joueurs et des détaillants, l'extension des systèmes de machines à sous à lots progressifs, qui sont très populaires, et la délivrance avec succès d'un brevet pour le système de bingo en temps réel BIG LINK BINGO.

CasinoLink

CasinoLink est le système de gestion des jeux qui commande les machines à sous de l'ensemble des casinos de bienfaisance de l'Ontario et des salles de machines à sous dans les hippodromes. C'est un excellent exemple des réalisations du service de TI.

Constatant la nécessité de mettre sur pied un centre auxiliaire pendant les rénovations au centre de données de Lesmill, le service de TI a conçu CasinoLink, un système entièrement opérationnel, à Sault Ste. Marie. Le système CasinoLink peut maintenant être exploité au centre de Sault Ste. Marie ou de Lesmill. Les fonctions de transfert des systèmes et de reprise sur sinistre qu'offre cette initiative place la SLJO à l'avant-garde mondiale de l'exploitation des casinos.

OLGC.ca

Depuis le regroupement de tous ses sites Web sous la seule adresse www.OLGC.ca à la fin de l'exercice financier précédent, la SLJO a constaté une forte hausse des consultations. Les numéros gagnants à la loterie enregistrent comme toujours une importante fréquentation, mais le traffic sur les autres pages a augmenté, car les visiteurs explorent le site pour en savoir plus sur les produits, les politiques et les services de la SLJO.

Ligne sans frais U WIN

En mars 2004, le Centre d'appels de la SLJO a mis à la disposition des personnes de l'extérieur de la région de Toronto un nouveau numéro de téléphone sans frais leur permettant d'accéder à un enregistrement des numéros gagnants sans passer par le système de réponse vocale interactif de la ligne sans frais. L'utilisation de plus en plus massive de la ligne sans frais avait rendu ce changement nécessaire. Le nouveau numéro, 1 866 891-UWIN, permet à plus de un million de joueurs de loterie d'accéder plus facilement aux renseignements qu'ils recherchent tout en libérant l'accès pour les autres appelants. Le numéro exploite le même thème – U WIN – que la ligne locale *WIN!Line* (Info Loto), qui fournit un service identique dans la région de Toronto.

Participation communautaire

La SLJO possède depuis longtemps une solide culture de participation communautaire. Cette année, les employés de la Société sont à juste titre fiers de la formidable réussite de la campagne du Front commun pour la santé, qui a recueilli plus de 116 000 $. Une légère compétition amicale entre les divisions a semblé avoir fait monter les enjeux et, finalement, tout le monde a gagné! Les fonds serviront à la promotion du bien-être, au financement de la recherche et au soutien des personnes dans le besoin par l'entremise de 15 organismes de bienfaisance du domaine de la santé de l'Ontario.

Il faut aussi souligner spécialement le travail du bureau de Sault Ste. Marie, qui a amassé 45 000 $ pendant la campagne de Centraide en 2003, dépassant encore une fois l'objectif, ce qui lui a valu de recevoir le Prix *Chair Award of Merit* (prix du mérite du président du conseil en reconnaissance de la participation, de l'initiative, du dynamisme et de l'apport exceptionnels des employés

SOUPLESSE et INNOVATION

Grâce à la technologie la plus récente, les joueurs de loterie profitent de plus grandes possibilités de gagner et d'un plus grand nombre d'options. Les modifications et les ajouts inédits ont été apportés aux jeux et aux produits populaires. Les promotions originales ont aussi fait sensation.

SOUPLESSE et INNOVATION

Grâce à la technologie la plus récente, les joueurs de loterie profitent de plus grandes possibilités de gagner et d'un plus grand nombre d'options. Les modifications et les ajouts inédits ont été apportés aux jeux et aux produits populaires. Les promotions originales ont aussi fait sensation.

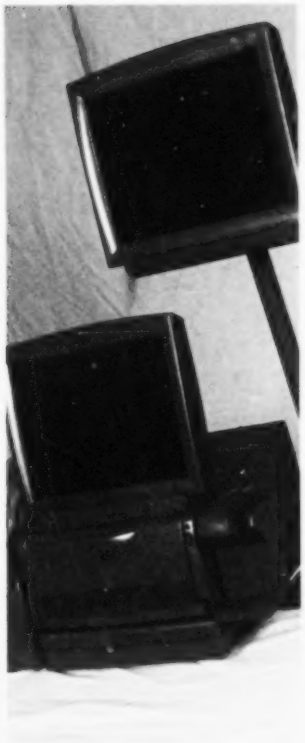

Terminal Ex-M

Jeux sur terminal

Ontario Lottery Tonight

La SLJO a repris la télédiffusion des tirages avec l'entrée en ondes le 2 avril 2003 d'*Ontario Lottery Tonight*. Cette capsule de 90 secondes, produite par CHUM Television, présente les deux tirages hebdomadaires de LOTTO 6/49 et le tirage hebdomadaire de LOTTO SUPER 7. L'émission attire régulièrement près de un demi-million de téléspectateurs chaque semaine de partout en Ontario.

En juillet, la rubrique *Ask Amanda* s'est ajoutée à *Ontario Lottery Tonight*. Deux fois par mois, la présentatrice Amanda Martinez répond à des questions sur les loteries. Les téléspectateurs sont invités à lui faire parvenir leurs suggestions par courriel, à askamanda@OLGC.ca. Nous avons reçu plus de 500 courriels depuis le début de la rubrique.

Terminaux Ex-M

L'installation des nouveaux terminaux Ex-M chez les détaillants de la province a commencé en octobre 2003 par la mise en place de 150 appareils dans de nouveaux points de vente au détail et a pris fin six mois plus tard, en avril 2004. À la fin d'octobre, le terminal Ex-M a commencé à remplacer les terminaux Spectra au rythme de 500 par semaine environ. À la fin de l'exercice, presque 7 800 terminaux avaient été remplacés et le nombre total de détaillants équipés de ce nouveau matériel de pointe atteignait 8 400. Le dernier terminal Spectra a été débranché le 8 avril 2004.

La force de vente de la SLJO et les employés du Centre d'appels ont accompli une transition exceptionnellement harmonieuse et aucun arrêt n'a été attribué à l'installation du Ex-M. Des essais complets, de vastes consultations et la formation poussée de plus de 11 530 détaillants dans plus de 430 séances qui ont eu lieu à 36 endroits dans la province ont contribué à cette réussite. Le personnel du Centre d'appels a rapidement maîtrisé le système et se tient au courant de toutes les modifications, ce qui lui permet de donner un service de très haut niveau aux détaillants qui téléphonent pour poser des questions sur le Ex-M.

Les terminaux Ex-M enrichissent l'expérience du jeu de loterie dans les établissements de détail. L'écran couleur à affichage en vidéo animée pour les clients présente des avis aux gagnants en audio et vidéo et de l'information promotionnelle, comme le montant des gros lots à venir.

Les sept Super héros

Le jeu de loterie LOTTO SUPER 7 de la SLJO a pris la tête du marché au cours de l'exercice, comme en témoigne la part de 49,9 p. cent des ventes nationales que détient la

SLJO au sein de la Société de la loterie interprovinciale!

La popularité grandissante de LOTTO SUPER 7 est attribuable à des gros lots élevés, à une large couverture médiatique et à une campagne de publicité pleine d'imagination. L'objectif de la campagne, lancée en décembre, était que LOTTO SUPER 7 se distingue des autres jeux sur terminal. La campagne mettait en vedette sept Super héros qui personnifiaient avec humour diverses façons pour les gagnants de profiter d'un lot.

Les sept Super héros ont été au centre de la publicité à la télévision, à la radio et dans les journaux. Ils ont été vus sur le site Web de la SLJO et à l'écran du client du Ex-M dans les points de vente. Ils ont même fait l'objet d'un concours dans les journaux.

Pendant une promotion de trois jours à Toronto, les sept Super héros ont été accueillis avec enthousiasme à leurs diverses apparitions publiques.

LOTTO SUPER 7 a également défrayé la manchette à la fin de l'exercice lorsque le gagnant d'un gros lot imposant a finalement réclamé un lot de 30 millions de dollars. Le tirage avait eu lieu presque un an auparavant et il ne restait que quelques jours avant l'expiration du billet gagnant!

Nouveau et amélioré

Le 25 novembre 2003, la Société de la loterie interprovinciale a émis à l'intention de tous les médias du pays un communiqué annonçant des modifications à LOTTO 6/49 pour la première fois en 22 ans. Le jeu se joue de la même façon (les joueurs sélectionnent six numéros sur 49), mais les améliorations suivantes ont été apportées à la suite de consultations auprès des consommateurs.

- Les gros lots sont plus élevés, plus souvent – ils commencent à 4 millions de dollars environ, par rapport à 2 millions de dollars auparavant, et pourraient atteindre 25 millions de dollars.
- Les chances de gagner sont meilleures – 1 sur 32, par rapport à 1 sur 54 auparavant.
- Nouveau lot de 5 $ – attribué lorsque les clients font correspondre 2 numéros sur 6, en plus du numéro complémentaire.

Les meilleures chances de gagner et les lots plus élevés pour LOTTO 6/49 – le jeu le plus ancien et le plus connu du Canada – sont appuyés par une hausse du prix du jeu, qui est passé de 1 $ à 2 $. Le premier tirage sous la nouvelle formule a eu lieu le 2 juin 2004, soit pendant l'exercice 2004-2005.

LOTTO 6/49

LOTTO SUPER 7

ENCORE ENCORE ENCORE

LOTTARIO

Jeux INSTANT

La popularité des jeux INSTANT ne se dément pas et la division des Loteries stimule l'intérêt et l'enthousiasme en lançant de nouveaux jeux et en améliorant les favoris des clients.

EXTRAVAGANZA

Le nouveau jeu EXTRAVAGANZA a été le plus généreux des jeux INSTANT pendant l'exercice. Lancé dans tout le Canada (à l'exception du Québec) en février 2004, EXTRAVAGANZA porte bien son nom, puisqu'il propose des lots dont la valeur totale dépasse les 40 millions de dollars :

- 15 gros lots de 1 million de dollars
- 50 véhicules
- 50 voyages d'une valeur de 5 000 $ chacun.

Ce jeu est particulièrement irrésistible, car chaque billet de 5 $ donne aux joueurs la possibilité de gagner jusqu'à six fois. Au 31 mars 2004, en moins de deux mois complets d'existence du jeu, la SLJO avait déjà enregistré 19 gagnants d'un lot important, soit cinq gagnants de 1 million de dollars, quatre gagnants de 100 000 $ et dix gagnants de 50 000 $.

Nouveau lancement de ONTARIO INSTANT MILLIONS

En décembre a eu lieu le lancement du jeu ONTARIO INSTANT MILLIONS nouvellement remanié et d'une campagne promotionnelle spectaculaire sur le thème de l'Orient-Express, qui offrait un voyage pour deux sur la célèbre ligne de chemin de fer. Des stations de métro ont été « maquillées », une première pour la SLJO, afin de promouvoir la marque et d'augmenter la clientèle du jeu. Deux stations de métro de Toronto et des wagons des trains GO Transit ont été transformés sur le thème du luxueux Orient-Express, et des acteurs en costume d'époque ont fait la promotion du jeu.

Toute cette mise en scène mettait en évidence l'amélioration remarquable des lots. Le jeu ONTARIO INSTANT MILLIONS restructuré propose maintenant :

- trois lots de 1 million de dollars;
- plus de lots de 100 000 $, 25 000 $ et 10 000 $;
- de nouveaux lots de 1 500 $ et 1 000 $.

Des célébrations pour le 10e anniversaire et autres occasions

Cette année, les consommateurs ont eu de fortes chances de gagner avec la version spéciale du 10e anniversaire de BINGO INSTANT. Le jeu INSTANT BIRTHDAY BINGO leur a proposé un plus grand nombre de numéros bonis et de surfaces de jeu Extra, le paiement de lots le plus élevé à ce jour et pour 2 millions de dollars en lots bonis.

Les sachets-cadeaux LOTTERY INSTANT GIFT PACK à 10 $ sont maintenant en vente toute l'année et non plus seulement dans le temps des Fêtes. Chaque sachet contient cinq billets INSTANT populaires et il y a un gagnant par sachet, c'est garanti! Désormais, toutes les occasions sont bonnes pour faire cadeau de la chance!

Charity Challenge

WINTARIO MILLIONS Charity Challenge a réuni des célébrités des médias locaux à l'occasion des campagnes de lancement du jeu à Toronto, Ottawa et Sault Ste. Marie. Les activités empreintes de la nostalgie des années 1970 mettaient en vedette la présentatrice de l'émission de télévision WINTARIO, Faye Dance, et un ancien boulier WINTARIO. Plus de 25 000 $ ont été remis aux organismes de bienfaisance que les célébrités qui y participaient avaient choisis. Les tirages hebdomadaires de WINTARIO MILLIONS ont eu lieu du 30 octobre au 27 novembre 2003.

Ventes de jeux de loterie sportive

Les loteries sportives ont continué de marquer des buts pendant l'exercice. Elles ont généré des ventes de 212,6 millions de dollars, dépassant de 20,1 p. cent les 177 millions de dollars prévus au budget.

Les consommateurs ont fort bien réagi aux modifications à la règle d'égalité, comme en témoigne la forte augmentation du nombre annuel de gagnants à PRO•LINE.

Ventes de loteries et lots par jeu au 31 mars 2004

Catégorie de produits	Nombre de jeux	Ventes (millions de $)	Pourcentage des ventes totales	Lots (millions de $)
Jeux sur terminal	14	1 465,0	64,4	753,6
Loteries sportives	3	212,6	9,3	128,1
Jeux INSTANT	78	576,1	25,3	325,7
Jeux de BINGO	3	21,8	1,0	13,5
Total	98	2 276,5	100,0	1 220,9

Par ailleurs, des campagnes de publicité et de promotion efficaces ont stimulé la croissance des segments du baseball, du football collégial et du basketball collégial. La réaction positive des consommateurs, qui se constate par l'accroissement du nombre de joueurs, a favorisé l'augmentation significative des ventes de la catégorie des loteries sportives de l'exercice.

Programmes à l'intention des détaillants

Extranet

Innovation technologique. Ces deux mots qualifient bien les activités de la SLJO au cours de l'exercice. Pour les points de vente au détail, l'innovation a pris la forme d'un site web extranet pour les détaillants, lancé en juillet 2003. Réservé aux détaillants de la SLJO, ce site contient des renseignements sur les produits de loterie, les promotions, la formation et les politiques, ainsi que des versions en ligne des publications de la SLJO, parmi lesquelles les numéros de différents bulletins des détaillants. À mesure que nous en saurons plus sur la façon dont les détaillants utilisent le site et ce qu'ils veulent y trouver, il évoluera de manière à se greffer aux modes de communication en place, dont il sera complémentaire.

Augmentation de la limite de paiement des lots des détaillants

Une nouvelle politique fait des heureux chez les détaillants et les consommateurs, car les détaillants peuvent maintenant payer le lot d'un billet gagnant d'une valeur jusqu'à 990 $. Depuis décembre 2003, les détaillants ont le choix de payer un lot supérieur aux montants maximums antérieurs, qui s'établissaient à 200 $ pour un billet INSTANT et à 300 $ pour un billet d'un jeu sur terminal. Ce changement permet aux détaillants participants d'améliorer le service à la clientèle et de recevoir des commissions plus élevées lorsqu'ils paient des lots, puisque le taux de remboursement actuel s'applique maintenant au nouveau plafond de 990 $. Les clients des loteries ont été informés de cette modification notamment par de la publicité.

Cash FOR LIFE

Winner Take All
Un gagnant garanti tous les soirs

PRO•LINE

PRO★PICKS

POINTSPREAD

COLLABORATION ET IMAGINATION

BIG LINK BINGO est le fruit d'une collaboration unique entre la SLJO, l'*Ontario Charitable Gaming Association*, qui distribue les bénéfices aux organismes de bienfaisance, et les exploitants de salles de bingo commerciales. BIG LINK BINGO relie les salles de bingo participantes de l'Ontario au système central à accès direct de la SLJO. Les bénéfices de BIG LINK BINGO aident des milliers d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif à la grandeur de l'Ontario selon une formule de financement direct. Jusqu'à maintenant, ces organismes ont reçu plus de 65,9 millions de dollars grâce à cette volonté de collaboration.

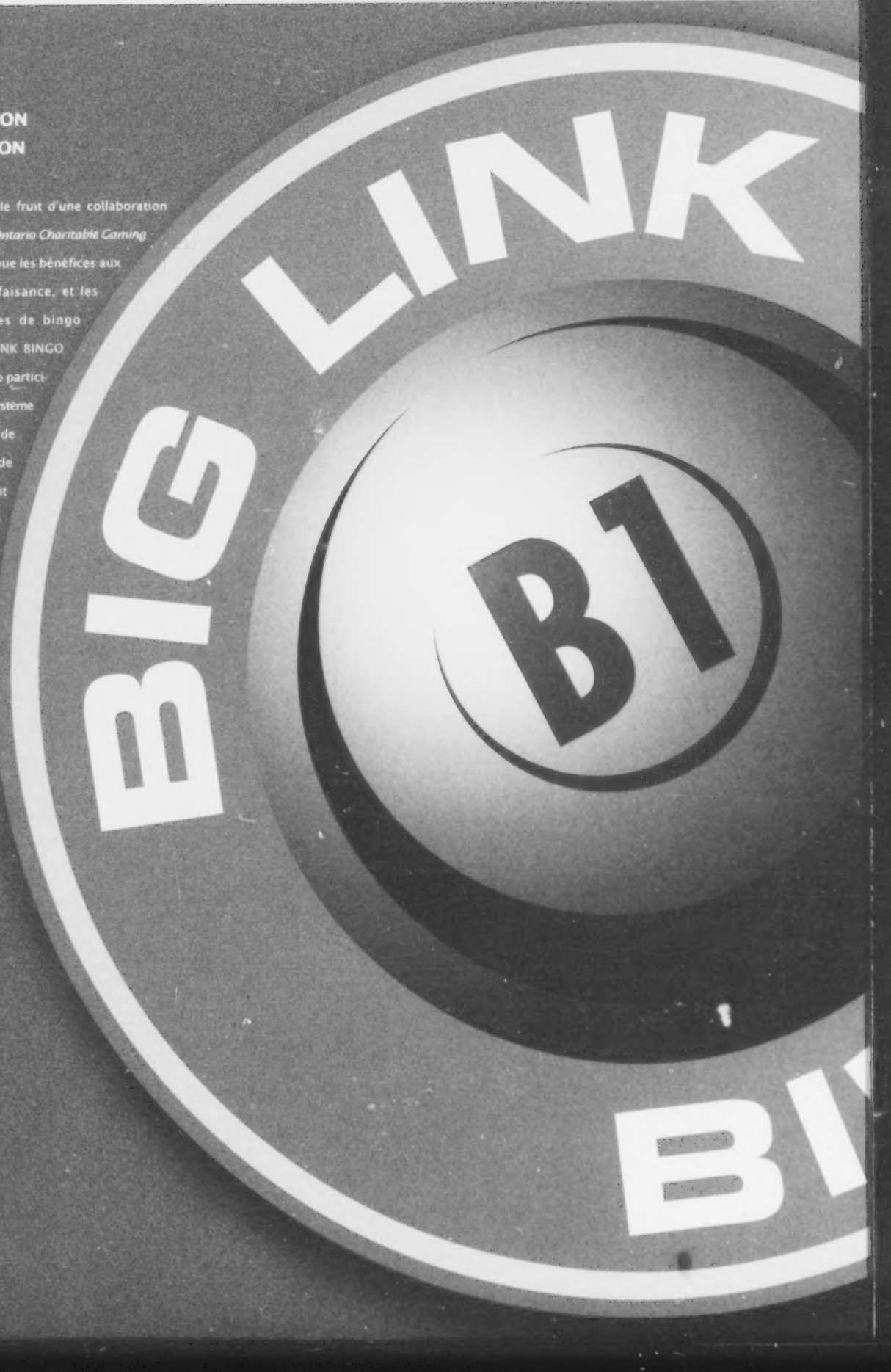

Répartition des revenus de bingo au 31 mars 2004

	ULTIMATE Link	LATE Link et theLink
Lots	55,0 %	63,0 %
Organismes de bienfaisance associés aux salles de bingo	18,5 %	13,2 %
Salles de bingo	9,9 %	8,8 %
Frais d'exploitation et province	16,1 %	14,5 %

L'association qui représente les organismes de bienfaisance et les exploitants de salles de bingo touche 0,5 p. cent.

BIG LINK PLUS

La catégorie des jeux de bingo en réseau de la SLJO regroupés sous le nom de BIG LINK BINGO qui comprend trois jeux de base, The LINK, ULTIMATE LINK et LATE LINK offre une nouvelle caractéristique très populaire depuis octobre 2003, soit BIG LINK PLUS. Pour seulement 1 $ de plus, les joueurs de bingo peuvent ajouter BIG LINK PLUS à leur achat et courent la chance de gagner un gros lot supplémentaire. L'intérêt pour le jeu continue de grandir et les ventes, d'augmenter. Les gros lots élevés de BIG LINK PLUS ont suscité un regain d'enthousiasme pour le bingo.

Le 12 décembre 2003, une joueuse de la salle *Bingo Country Oshawa* a gagné 342 633 $, le gros lot BIG LINK PLUS le plus élevé depuis le lancement du jeu, deux mois auparavant. Tout un cadeau des Fêtes!

Un premier brevet

En décembre 2003, la SLJO a franchi une étape importante lorsqu'un premier brevet canadien lui a été délivré pour son système de jeu de bingo en réseau. Ce brevet protège contre la copie de son système de bingo sur ordinateur, notamment le code source et l'architecture.

Implanté en 1997 sous le nom de SUPERSTAR BINGO (maintenant BIG LINK BINGO), le système relie de façon électronique des parties de bingo réelles jouées en salle en vue d'offrir des gros lots plus élevés, des lots plus intéressants en salle et une meilleure valeur aux joueurs. Le système, conçu par le personnel du service Technologie de l'information de la SLJO, utilise un générateur informatisé de nombres aléatoires certifié. Il est déjà utilisé sous licence en Colombie-Britannique et les négociations sont en cours avec plusieurs pays ayant manifesté leur intérêt. La SLJO a demandé un brevet parce qu'elle estimait que ce système présentait un potentiel de revenus à l'échelle internationale. Ce brevet et la commercialisation internationale du système (par l'entremise de détenteurs d'une licence de la SLJO) renforcent l'image de la SLJO de chef de file mondial du secteur du jeu.

Link ULTIMATE *Link* LATE *Link*

C'EST GAGNÉ!

Les trois casinos commerciaux de la SLJO sont des chefs de file du divertissement et des jeux. Ils ont reçu des prix et sont de grands collaborateurs de la vie économique de leur communauté d'accueil ainsi que de la province. Au cours de l'exercice, malgré les obstacles et l'intensification de la concurrence subie par les établissements frontaliers, les casinos commerciaux ont employé plus de 11 000 personnes, attiré près de 15 millions de clients et généré des revenus bruts de plus de 1,7 milliard de dollars.

Les casinos commerciaux de la SLJO sont largement reconnus auprès des clients pour l'expérience de jeu et le service à la clientèle remarquables qu'ils procurent. Par leur participation à la vie communautaire, ils continuent de donner le ton.

Casino Rama

Service à la clientèle remarquable. Divertissements de premier ordre. Confort exceptionnel. Voilà des qualités qui ont valu à Casino Rama, pour la septième année consécutive, le prix annuel « Choix du lecteur » du *Toronto Sun* dans la catégorie casino préféré de l'Ontario!

Casino Rama a la réputation d'attirer les grands noms du spectacle. Pendant l'exercice, et pour la deuxième fois, Ringo Starr et son All-Starr Band ont amorcé leur tournée nord-américaine au *Entertainment Centre*. En entrevue et sur la scène, des artistes du monde entier, parmi lesquels Faith Hill, Bill Cosby, Diana Ross, Ann Margaret, Tony Bennett, Regis Philbin, Drew Carey, Donna Summer, Michael Bolton et les Beach Boys, ont fait l'éloge de l'équipement perfectionné et exceptionnel, de la compétence du personnel et des installations de l'établissement. Des compliments qui ont eu encore plus d'effet lorsque, pendant l'exercice, Casino Rama a été mis en candidature dans la catégorie « casino de l'année » de l'*Academy of Country Music*, une première au Canada.

Pour mériter de tels éloges, Casino Rama s'investit totalement dans le perfectionnement de son personnel et l'amélioration des possibilités qu'il leur offre, ainsi que dans la prestation d'un service à la clientèle de qualité. Les 600 membres de la Chambre de commerce d'Orillia ont souligné l'apport du casino à l'économie locale en lui attribuant le *2003 Business Achievement Award* pour l'excellence de la formation.

Le directeur exécutif, Restauration, et le directeur exécutif, Exploitation hôtelière, de Casino Rama sont membres du conseil d'administration du *Georgian College*, qui bénéficie de leurs compétences en ce qui a trait au programme d'hôtellerie. En outre, Casino Rama emploie régulièrement à temps partiel des étudiants de ce programme. Ces relations communautaires mutuellement avantageuses permettent aux étudiants d'acquérir une expérience pratique des événements spéciaux, impossible à obtenir ailleurs localement, et à Casino Rama, de recruter des employés motivés qui, un jour, deviendront peut-être membres de son personnel.

L'équipe de recrutement de Casino Rama prend au sérieux son mandat en ce qui concerne le recrutement, la formation et l'avancement de membres des Premières nations. Ainsi, l'équipe a élargi les salons de recrutement des Premières nations à l'extérieur du comté de Simcoe pour inclure Sudbury, North Bay, London, Peterborough et Toronto. L'opération, qui consistait à se rendre dans les communautés des Premières nations où vivent un nombre important de candidats possibles, a permis d'en recruter d'excellents.

CASINO RAMA

C'est faire preuve de professionnalisme que d'agir en bonne entreprise citoyenne. Pendant l'exercice, Casino Rama s'est inscrit au programme international *Green Leaf*. Un bilan énergétique préalable a été établi et une liste des façons d'économiser ressources et argent a été dressée. Ainsi, des détecteurs de présence surveilleront les salles de réunion de l'hôtel afin d'économiser l'énergie et d'épargner de l'argent.

Finalement, Casino Rama est fière d'avoir remporté cette année un autre prix *Mobius Advertising Award*, (dans la catégorie publicité) pour la créativité exceptionnelle de sa publicité imprimée. Cette fois-ci, le prix lui a été attribué pour une campagne dans *Pollstar Magazine*.

CASINO WINDSOR™

Casino Windsor

Pour Casino Windsor, l'exercice 2003-2004 a été marqué au coin de la réussite, du défi et du changement, dans un tourbillon d'événements imprévisibles qui ont dominé les médias nord-américains. Son personnel a montré qu'il était toujours prêt à relever des défis et a continué d'offrir des programmes de commercialisation attrayants et de dispenser le service à la clientèle remarquable qui lui a valu plusieurs prix de la part d'organismes de réputation internationale.

Titulaire du prix *Best Overall Casino Hotel in the Detroit Market (2003, Casino Player Magazine)* et, pour la quatrième année consécutive, du *Four Diamond Award for Casino Windsor Hotel (2003, Canadian/American Automobile Association)*, Casino Windsor a prouvé qu'il est possible d'accomplir de grandes réalisations malgré d'importants événements mondiaux aux conséquences dommageables.

La durée d'attente à la frontière canado-américaine en raison du resserrement sans précédent de la sécurité aux États-Unis a été un des grands défis de Casino Windsor pendant l'exercice 2003-2004. La lutte au terrorisme, la guerre des États-Unis en Irak et la crise de la vache folle au Canada ont allongé le temps d'attente à la frontière. Les propos alarmistes des médias concernant le SRAS ont contribué à la diminution du nombre de clients américains et au ralentissement des affaires. Casino Windsor continue de collaborer activement avec des représentants des autorités locales et gouvernementales en vue d'atténuer la congestion à la frontière.

En août, la panne d'électricité survenue en Ontario et dans l'Est des États-Unis a forcé l'établissement de jeu à cesser ses activités pendant plus de six jours, alors même que trois casinos de Détroit demeuraient ouverts. Les pertes ont été importantes, mais il était évident que les

Des prix prestigieux

- **Prix Choix du lecteur de *Toronto Sun* attribué à Casino Rama, casino préféré de l'Ontario pour la septième année consécutive**
- **Prix Best Overall Casino Hotel in Detroit Market (2003) attribué à Casino Windsor par *Casino Player Magazine*, dans la catégorie des prix Best of Gaming – en première place dans 12 catégories et parmi les trois premiers dans 20 catégories sur 31**
- **Prix Four Diamond attribué à l'hôtel de Casino Windsor par la Canadian/American Automobile Association (1999 – 2004)**
- **Prix Four Diamond attribué au restaurant distinctif de Casino Niagara, Twenty One, de la Canadian/American Automobile Association (2000 – 2004)**

clients étaient impatients de revenir à Casino Windsor à en juger par la foule de plus en plus nombreuse qui se pressait aux portes de l'établissement le 21 août alors que les néons n'avaient pas encore été tous allumés.

La fluctuation monétaire a par ailleurs entravé les efforts de Casino Windsor pour conserver sa part du marché du jeu. Le taux de change du dollar américain inférieur de quelque 20 cents à ce qu'il était en 2001 a donné à quelques joueurs la fausse impression que les lots des machines à sous étaient moins élevés. Pour dissiper la confusion, Casino Windsor a organisé un plus grand nombre de promotions enlevantes destinées à capter l'attention des clients et à rappeler que les clients américains profitaient encore d'un avantage de 40 cents par rapport au dollar canadien.

Malgré l'incidence négative sur les résultats des événements survenus dans le monde au cours de l'exercice, Casino Windsor a encore connu des moments exaltants sous les feux des projecteurs.

Dame chance a croisé la route de quatre joueurs de Casino Windsor. Ces derniers ont remporté à MEGA BUCKS des gros lots d'une valeur totale de plus de 4,6 millions de dollars au premier semestre de l'exercice. Les machines à sous MEGA BUCKS étant reliées en réseau à d'autres casinos de l'Ontario, les gros lots communs commencent à un million de dollars et augmentent jusqu'à ce qu'un joueur de l'un des casinos gagne.

En octobre 2003, Casino Windsor a bénéficié d'une couverture internationale lorsqu'il a été l'hôte du tournoi *Cuetec Cues Canadian Classic* de la *Women's Professional Billiards Association*. Le populaire canal des sports ESPN a télédiffusé cet événement prestigieux.

Casino Niagara

En août 2003, au cours d'une brève cérémonie d'inauguration qui a eu lieu à Casino Niagara, des représentants de la SLJO, les députés provinciaux de la région du Niagara et le maire de Niagara Falls ont dévoilé avec fierté le nom et le logo du nouveau casino attendu depuis longtemps. Niagara Fallsview Casino Resort, dont l'ouverture est prévue pour 2004, contiendra 3 000 machines à sous, 150 tables de jeu, un hôtel cinq étoiles de 30 étages, des restaurants gastronomiques, 50 000 pieds carrés d'espace pour des congrès, un centre de santé, un centre commercial et des salles de spectacle.

Érigé au coût approximatif de un milliard de dollars,

CASINO WINDSOR
$25
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
$1
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
$5
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
$25
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
$5
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
$250
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
GRAND OPENING
ONE DOLLAR GAMING TOKEN
CASINO WINDSOR
$5
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
$250
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR
$25
ONTARIO, CANADA
CASINO WINDSOR

Niagara Fallsview Casino Resort représente le plus gros investissement touristique de la région du Niagara : 1 200 personnes, provenant à 75 p. cent de la région du Niagara, ont travaillé à la construction des nouvelles installations. Une fois terminé, le casino devrait créer 2 500 nouveaux emplois directs et plusieurs milliers d'emplois indirects supplémentaires.

Le gouvernement a par ailleurs annoncé que Casino Niagara, qui était considéré comme un casino provisoire, restera ouvert. Casino Niagara accueille en moyenne plus de 17 500 personnes chaque jour et est le quatrième employeur en importance de la région du Niagara. Niagara Falls est déjà la principale attraction touristique de l'Ontario, occupant une part de quelque 40 p. cent du marché touristique canadien. La présence de deux établissements de jeu d'envergure favorisera considérablement la réalisation du plan général de Niagara Falls visant la revitalisation de la région : mise à profit des réussites actuelles et réalisation du plein potentiel de la ville pour en faire une destination touristique tout à fait unique, à longueur d'année.

Le logo de Niagara Fallsview Casino Resort représente le profil délicat d'une femme élégante à la longue chevelure flottante qui se transforme en chute. Le nom et le caractère luxueux de Niagara Fallsview Casino Resort sont inspirés des centres de villégiature du début du XXe siècle et rappellent l'élégance du casino et la grande beauté de la nature qui l'entoure.

Même si l'annonce de l'ouverture de Niagara Fallsview a été la grande nouvelle de l'exercice, il faut souligner que Casino Niagara a connu un exercice fertile en événements et en premières.

En tant que membre de la communauté de Niagara, *Casino Niagara Cares* a fait sa part en faveur des organismes de bienfaisance locaux. En juin, 450 employés ont formé 38 équipes et participé au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer, à qui le programme *Casino Niagara Cares* a remis un chèque de 20 000 $.

En août, la somme de 500 000 $ a été versée au profit de la campagne de financement *FuturesReady* de Niagara College en vue de la construction d'un centre de tourisme et d'hôtellerie et d'un institut culinaire rattachés à l'établissement. Et en octobre, *Casino Niagara Cares* a fait un don de 100 000 $ à Place aux femmes de Niagara Sud pour l'aider à construire *Nova House*, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence familiale.

La veille du jour de l'An, le casino a accueilli 43 529 clients! En mars 2004, 31 clients ont gagné un véhicule Ford neuf, pour une valeur totale de plus de un million de dollars. C'est la plus importante distribution de véhicules jamais effectuée par Casino Niagara!

NIAGARA FALLSVIEW CASINO RESORT

CRÉATION DE SYNERGIES

En avril 2003, la SLJO a fusionné ses deux divisions du jeu, Salles de machines à sous dans les hippodromes et Casinos de bienfaisance et Autochtone. Par ce regroupement de tous les établissements de jeu qu'elle exploite, la SLJO favorise la création de synergies qui l'aideront à accentuer son avance sur les concurrents, particulièrement aux établissements frontaliers.

Entre autres initiatives, la SLJO a notamment étendu le système de machines à sous à lots progressifs en réseau aux casinos de bienfaisance et au casino autochtone, et mis à niveau le système d'information qu'utilisent les représentants du service à la clientèle.

Machines à sous à lots progressifs sur grand réseau

Pendant l'exercice, la SLJO a mis à profit la popularité du système de machines à sous à lots progressifs sur grand réseau MEGA BUCKS. Ce système, qui met en commun les mises effectuées à des machines à sous installées dans divers établissements de jeu, a été étendu aux casinos de bienfaisance et autochtone. Les clients des plus petits centres peuvent ainsi participer à un jeu de casino extrêmement populaire dont le gros lot minimum s'établit à un million de dollars. Ce système était jusqu'à maintenant en place uniquement dans les trois casinos commerciaux de l'Ontario.

L'installation des 39 machines à sous MEGA BUCKS a commencé en mai 2003. En janvier 2004, les 39 machines étaient toutes installées et opérationnelles. Ces machines à sous sont réparties comme suit : quatre à Sault Ste. Marie, sept à Point Edward, dix à Brantford, quatre à Thunder Bay, huit à Great Blue Heron et six à Thousand Islands.

Selon les plans, l'installation de machines à sous MEGA BUCKS à la salle de machines à sous de l'hippodrome Woodbine Racetrack débutera pendant l'exercice 2004-2005.

Des établissements sans fumée

La direction des établissements de jeu de la province accorde une extrême importance au respect des règlements antitabac. Cela étant dit, la position de la SLJO sur cette question n'a jamais changé, et tous les établissements de jeu continueront d'appliquer le règlement municipal de leur communauté d'accueil.

Établissements sans fumée au 31 mars 2004

	6 casinos de bienfaisance et autochtone	16 salles de machines à sous	Total
Règlement antitabac adopté	3	13	16
Règlement antitabac à l'étude	1	1	2
Aucun règlement antitabac à l'étude	2	2	4

EMPLOIS et REVENUS

Ensemble, pour l'exercice financier, les six casinos de bienfaisance et autochtone ont généré des revenus de jeu bruts de 461,8 millions de dollars. De ce montant, environ 19 millions de dollars ont été versés directement aux communautés d'accueil des cinq casinos de bienfaisance et 5,2 millions de dollars sont allés à la Première nation mississauga de l'île Scugog. La présence d'une attraction touristique d'importance dans la région a amené la création d'emplois indirects qui ont également eu des retombées financières incalculables.

Les 16 salles de machines à sous de la SLJO dans les hippodromes ont connu un succès impressionnant au chapitre de la création d'emploi et des retombées économiques dans leur municipalité d'accueil et le secteur des courses de chevaux. Au cours de l'exercice 2003-2004, ces établissements ont généré plus de 1,5 milliard de dollars en revenus de jeu bruts et attiré plus de 17 millions de clients.

Ouverture de Grand River

La 16e salle de machines à sous de la SLJO dans un hippodrome a ouvert ses portes à Elora en décembre 2003 à l'hippodrome Grand River Raceway. L'architecture est inspirée d'une des attractions typiques de la région, la majestueuse Grand River. L'intérieur exploite le thème des bateaux à aubes des années 1800. Un de ces bateaux est d'ailleurs reproduit sur le mur de la salle de jeu.

La salle de jeu est dotée de quelque 200 machines à sous, parmi lesquelles Blazing 7s, des machines à sous à lots progressifs et des machines à sous interactives de 5 ¢, comme Little Green Men, Cleopatra, Texas Tea, et de 25 ¢, comme My Rich Uncle et Enchanted Unicorn.

L'établissement de jeu est le fruit d'une coentreprise formée de la SLJO, qui a investi 9,4 millions de dollars dans la construction (mobilier, installations et équipement) et de la *Woolwich Agricultural Society*, qui a assumé les coûts liés au bâtiment de base, estimés à 18 millions de dollars.

L'ouverture de la salle de machines à sous a permis de créer, pour une masse salariale annuelle de plus de 4,6 millions de dollars environ, quelque 150 nouveaux emplois, qui se sont ajoutés aux 300 emplois créés pendant la construction. Soixante et un pour cent des employés de l'établissement de jeu proviennent du comté de Wellington Centre.

L'établissement sans fumée, est ouvert 24 heures sur 24 les fins de semaine et, de 9 h à 2 h en semaine.

Rénovations à Western Fair

Le 8 octobre, en collaboration avec la *Western Fair Association*, la SLJO a ouvert sa salle de machines à sous nouvellement rénovée de l'hippodrome Western Fair Raceway. Les rénovations répondaient aux demandes pressantes des clients de l'établissement, où les files d'attente de une à deux heures étaient la norme les soirs de fin de semaine. Depuis son ouverture en septembre 1999, la salle de machines à sous de l'hippodrome Western Fair Raceway a été remplie à capacité tous les jours et a accueilli quotidiennement quelque 2 700 clients en moyenne par jour. Les rénovations avaient été entreprises pour améliorer le service à la clientèle, remédier au manque de place et stimuler le tourisme dans la région.

Par suite des rénovations, la salle de machines à sous est maintenant de taille comparable à d'autres salles de machines à sous dans des hippodromes qui desservent des zones de population semblables : Windsor Raceway, Mohawk Racetrack, à Milton, et Flamboro Downs, à Hamilton.

Western Fair Association a assumé les coûts de construction de l'agrandissement de 20 784 pieds carrés

Salles de machines à sous dans les hippodromes – Retombées économiques des activités au 31 mars 2004

Salles de machines à sous	Date d'ouverture	Nombre d'employés	Masse salariale	Part des hippodromes (10 %)	Part des gens de chevaux (10 %)	Part des municipalités*	Nombre de clients	Machines à sous
Clinton Raceway	24 août 2000	70	3 193 852 $	1 165 601 $	1 165 601 $	582 801 $	210 507	100
Dresden Raceway	18 avril 2001	66	2 854 795	937 415	937 415	468 708	241 784	100
Flamboro Downs	11 octobre 2000	375	13 439 813	13 913 820	13 913 820	5 280 590	1 687 098	752
Fort Erie Race Track	9 septembre 1999	391	16 609 244	12 624 465	12 624 465	3 937 566	1 555 616	1 217
Georgian Downs	27 novembre 2001	210	7 744 922	8 401 519	8 401 519	4 200 760	1 070 155	401
Grand River Raceway	4 décembre 2003	135	1 550 457 **	788 941	788 941	394 470	195 098	200
Hanover Raceway	19 février 2001	72	3 402 136	1 258 472	1 258 472	629 236	330 158	100
Hiawatha Horse Park	8 mai 1999	197	8 574 861	4 427 025	4 427 025	2 207 607	661 758	452
Kawartha Downs	22 novembre 1999	195	8 052 390	6 831 027	6 831 027	3 415 514	849 349	380
Mohawk Racetrack	10 août 1999	323	13 160 861	16 601 601	16 601 601	6 304 682	1 361 406	752
Rideau Carleton Raceway	16 février 2000	345	14 514 341	9 856 905	9 856 905	3 035 926	1 454 551	1 250
Sudbury Downs	26 novembre 1999	160	6 718 173	3 909 800	3 909 800	1 954 900	649 188	331
Western Fair Raceway	28 septembre 1999	416	11 115 215	7 558 883	7 558 883	3 281 289	1 087 484	750
Windsor Raceway	16 décembre 1998	275	10 091 088	6 517 318	6 517 318	2 476 484	931 947	750
Woodbine Racetrack	27 mars 2000	882	30 267 120	57 572 774	57 572 774	16 080 237	4 560 257	1 707
Woodstock Raceway	20 juin 2001	80	3 009 220	1 582 399	1 582 399	791 197	384 501	100
Total		4 192	154 298 488 $	153 947 965 $	153 947 965 $	55 041 969 $	17 230 657	9 342

* 3 p. cent des revenus bruts des 450 premières machines à sous et 2 p. cent des revenus bruts des machines à sous supplémentaires
** estimation pour les quatre derniers mois de l'exercice 2003-2004

et la SLJO a investi quelque 20 millions de dollars dans le mobilier, les installations et l'équipement. Le projet a créé 85 emplois en construction. Depuis l'ouverture en octobre, la SLJO a créé plus de 130 nouveaux emplois et augmenté la masse salariale annuelle à plus de 4 millions de dollars.

Plus de la moitié de la superficie totale de l'immeuble, soit 13 408 pieds carrés, a été ajoutée à la salle de jeu, qui compte maintenant 750 machines à sous. Les services de restauration ont également compté pour une part importante des rénovations, dont l'objectif était d'améliorer le service à la clientèle. Le restaurant, ouvert depuis février 2004, a créé environ 100 emplois supplémentaires.

Retombées pour les municipalités et les secteurs apparentés

La SLJO a versé plus de 70 millions de dollars en paiements aux municipalités d'accueil locales au cours de l'exercice. Ces revenus non fiscaux, qui représentent des retombées directes pour l'économie locale, servent à financer une variété de projets communautaires et de programmes de développement de l'infrastructure locale.

Mais les retombées pour l'économie locale ne s'arrêtent pas là.

Au cours de l'exercice 2003-2004, les 16 salles de machines à sous dans les hippodromes, les cinq casinos de bienfaisance et la salle de machines à sous du Great Blue Heron Charity Casino qu'exploite la SLJO ont généré

Five Dollar
gaming token
SUDBURY DOWNS
WOODBINE

des revenus de jeu bruts de plus de 2 milliards de dollars et attiré plus de 24 millions de clients. Ces établissements emploient environ 7 300 personnes, et leur masse salariale annuelle totale de plus de 275 millions de dollars stimule l'économie locale. Ils favorisent également le tourisme général dans leur collectivité d'accueil et la prospérité croissante du secteur des courses de chevaux.

Cette revitalisation du secteur des courses de chevaux rehausse le niveau des courses, favorise l'élevage de chevaux de calibre supérieur et stimule l'économie de chaque localité par l'achat, pour plusieurs millions de dollars, de produits et de services locaux. L'*Ontario Horse Racing Industry Association* estime que ce programme provincial a créé plus de 7 000 nouveaux emplois dans le secteur agricole. Depuis le début du programme en 1998, plus de un milliard de dollars ont été distribués aux propriétaires d'hippodromes et à leurs gens de chevaux, qui se partagent à parts égales 20 p. cent des revenus bruts des machines à sous – une source de retombées considérables pour le troisième secteur agricole en importance de la province. Cette année seulement, les gens de chevaux et les propriétaires d'hippodromes se sont partagés près de 308 millions de dollars provenant des revenus des salles de machines à sous.

Casinos de bienfaisance et autochtone

Même si tous les casinos produisent des retombées économiques importantes, les casinos de bienfaisance fonctionnent selon un ensemble de règles distinctes. Les

Casinos de bienfaisance – Retombées économiques des activités au 31 mars 2004

Établissements	Date d'ouverture	Nombre de clients	Nombre d'employés	Masse salariale annuelle	Part des municipalités*	Machines à sous	Tables de jeu
Brantford Charity Casino	17 novembre 1999	1 667 708	1 018	35 965 039 $	3 648 163 $	452	51
Casino Sault Ste. Marie	19 mai 1999	1 156 448	406	15 784 018	1 953 196	451	17
Great Blue Heron Charity Casino – (salle de machines à sous)	3 mai 2000	1 313 610**	***	***	****	452	*****
Point Edward Charity Casino	16 avril 2000	1 024 464	690	25 421 245	3 192 710	452	37
Thousand Islands Charity Casino	20 juin 2002	1 059 003	507	18 314 480	3 443 199	458	19
Thunder Bay Charity Casino	28 août 2000	1 153 126	485	17 716 081	2 731 240	448	17
Total		7 374 351	3 106	113 200 863 $	14 968 508 $	2 708	141

* 5 p. cent des revenus bruts des machines à sous des casinos de bienfaisance.

** Nombre de clients de tout l'établissement Great Blue Heron.

*** 228 employés de Great Blue Heron Gaming Company travaillent à la salle de machines à sous. La masse salariale est estimée à 11,5 millions de dollars.

**** À titre de collectivité d'accueil de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino, les Mississaugas touchent 5 p. cent des revenus des machines à sous.

***** Blue Heron Charity Casino exploite les tables de jeu et la SLJO s'occupe uniquement de la gestion et de la comptabilité de la salle de machines à sous.

Note : La Première nation mississauga de l'Île Scugog est propriétaire du Great Blue Heron Charity Casino, exploité par The Great Blue Heron Gaming Company, propriété exclusive de Casinos Austria, Fantasy Gaming et Sonco Gaming. La SLJO gère la salle de machines à sous uniquement. Great Blue Heron Charity Casino est un casino autochtone et une importante initiative des Premières nations. La bande indienne (n° 34) de l'île Scugog a formé la Baagwating Community Association, organisme de bienfaisance sans but lucratif, qui exploite et gère les tables de jeu.

Le gouvernement de l'Ontario perçoit 20 p. cent des revenus de jeu bruts et l'intégralité des bénéfices nets de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino.

cinq casinos de bienfaisance de l'Ontario sont plus petits que les casinos commerciaux et les activités de jeu sont beaucoup plus restreintes. Ainsi, dans un casino de bienfaisance, le nombre de places de jeu – où une personne peut participer à un jeu – est limité à 870 et le plafond des paris aux tables de jeu est de 100 $, alors qu'il est de 10 000 $ dans les casinos commerciaux.

Great Blue Heron Charity Casino est un casino autochtone. Il exerce ses activités sous le régime d'une entente relative au jeu caritatif conclue par la Province et la *Baagwating Community Association*. Le casino est situé sur le territoire de la Première nation mississauga de l'Île Scugog. La SLJO est propriétaire de la salle de machines à sous établie dans le casino et en assure la gestion. Great Blue Heron Gaming Company – coentreprise de *Casinos Austria*, *Fantasy Gaming* et *Sonco Gaming* – se charge de l'exploitation du casino. À titre de communauté hôte de la salle de machines à sous, les Mississaugas touchent 5 p. cent des revenus bruts des machines à sous. Le gouvernement de l'Ontario perçoit 20 p. cent des revenus de jeu bruts et l'intégralité des bénéfices nets de la salle de machines à sous.

Wintario
MILLIONS
5 Tickets Inside!
INSTANT MILLIONS
CASINO NIAGARA
CASINO RAMA
POINT EDWARD CHARITY CASINO
CASINO WINDSOR
DOUBLE WILD Cherries
$10,000

Responsabilité de reddition de compte annuelle de la direction

Les états financiers consolidés de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et tous les renseignements contenus dans le présent *Rapport annuel* sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Au besoin, la direction a produit des estimations et des jugements éclairés, conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités de gestion à l'égard des états financiers par l'entremise de son comité de vérification et de gestion des risques, entièrement composé d'administrateurs qui ne sont pas des dirigeants ni des employés de la Société. Ce comité examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité se réunit de temps en temps avec la direction et les vérificateurs internes et externes.

Afin d'assumer ses responsabilités, la direction maintient un système approprié de contrôle interne qui lui permet de s'estimer fondée à croire que les états financiers consolidés qu'elle produit sont pertinents et fiables et que la protection des actifs de la Société est suffisante. La Société est dotée d'une équipe de vérificateurs internes chargés d'examiner continuellement les mesures de contrôle internes et de veiller à leur application. Les rapports préparés par les vérificateurs internes sont examinés par le comité. Les vérificateurs internes jouissent d'un accès direct aux membres du comité.

Grant Thornton LLP et KPMG LLP, vérificateurs indépendants nommés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité de vérification et de gestion des risques, ont examiné les états financiers consolidés. Leur rapport précise la portée de leur examen ainsi que leur avis concernant les états financiers consolidés. Les vérificateurs indépendants jouissent d'un accès direct aux membres du comité.

Duncan Brown
Président-directeur général

E.T. Dalton, CA
Vice-président
Finances et Administration

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et au ministère du Développement économique et du Commerce

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario au 31 mars 2004 et les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie, de l'évolution de la somme à payer à la province de l'Ontario et des capitaux investis en immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG LLP

Comptables agréés
Toronto (Canada)
Le 14 mai 2004

Grant Thornton LLP

Comptables agréés
Sault Ste. Marie (Canada)
Le 14 mai 2004

Bilan consolidé

[illegible] 2004 (en milliers de dollars)

	2004		2003	
Actif				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces (note 2)	568 383	$	499 015	$
Débiteurs	49 641		46 831	
Somme à recevoir de Falls Management Company (note 8)	4 334		–	
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	1 432		1 168	
Frais payés d'avance et autres	50 529		53 058	
Encaissements à court terme sur les prêts (note 4)	10 006		7 370	
	684 325		607 442	
Frais de démarrage et frais de développement reportés (note 3)	18 578		24 948	
Prêts (note 4)	41 884		22 903	
Immobilisations (note 5)	1 548 157		1 434 228	
Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning et charges reportées (note 6)	20 943		22 744	
Espèces et placements à court terme détenus pour le compte des Premières nations (note 7)	88 603		54 938	
	2 402 490	$	2 167 203	$
Passif et avoir				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	264 513	$	264 139	$
Somme à payer aux exploitants (note 8)	32 298		38 026	
Somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning (note 8)	1 205		4 884	
Produits reportés	15 410		14 580	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	33 271		18 656	
	346 697		340 285	
Somme à payer aux Premières nations (note 7)	88 603		54 938	
Dette à long terme (note 9)	125 871		156 106	
Avoir				
Somme à payer à la province de l'Ontario	252 827		186 786	
Réserves (note 2)	199 478		169 622	
Investi en immobilisations	1 389 014		1 259 466	
	1 841 319		1 615 874	
	2 402 490	$	2 167 203	$

Pour le Conseil

Timothy Reid, président du conseil

Louis E. Panentin, administrateur

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers de dollars)

	2004	2003
Produits		
Loteries et bingo	2 276 530 $	2 208 776 $
Casinos commerciaux	1 497 482	1 669 963
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	1 956 058	1 883 281
	5 730 070	5 762 020
Frais d'exploitation		
Loteries et bingo	1 630 341	1 518 151
Casinos commerciaux	1 252 213	1 276 785
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	1 020 474	1 006 744
	3 903 028	3 801 680
Produits avant les charges suivantes	1 827 042	1 960 340
Intérêts et autres produits	25 778	25 296
Charge d'intérêts	(11 577)	(9 301)
Gain de change	16 409	26 854
Bénéfice net	1 857 652 $	2 003 189 $

État consolidé des flux de trésorerie

	2004	2003
Bénéfice net	1 857 652 $	2 003 189 $
Amortissement des immobilisations	148 274	133 031
Amortissement des éléments autres que les immobilisations	13 934	36 749
Perte sur la cession d'immobilisations	1 128	6 783
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Débiteurs	(2 810)	12 625
Somme à recevoir de Falls Management Company	(4 334)	–
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	(264)	(1 168)
Frais payés d'avance et autres	2 529	(8 973)
Créditeurs et charges à payer	374	24 606
Somme à payer aux exploitants	(5 728)	(9 921)
Somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning	(3 679)	(11 750)
Somme à payer au gouvernement du Canada	–	(30 758)
Produits reportés	830	4 270
	2 007 906	2 158 683
Augmentation de la dette à long terme	7 757	6 858
Remboursements de la dette à long terme	(23 377)	(18 656)
	(15 620)	(11 798)
Frais de démarrage et frais de développement reportés	(5 695)	(10 138)
Prêts	(30 513)	(4 170)
Encaissement de prêts	8 896	23 389
Dépenses en immobilisations	(265 153)	(228 884)
Produit tiré de la cession d'immobilisations	1 822	1 140
Apports sous forme d'actif aux Chippewas de Mnjikaning et charges reportées	(69)	(5 442)
	(290 712)	(224 105)
Versements à la province de l'Ontario	(1 553 486)	(1 900 932)
Distributions aux Premières nations	(71 820)	(65 425)
Augmentation de la somme à payer aux Premières nations	(6 900)	(467)
	(1 632 206)	(1 966 824)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	69 368	(44 044)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	499 015	543 059
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	568 383 $	499 015 $
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts encaissés	10 780 $	10 648 $
Intérêts versés	10 344	11 219

État consolidé de l'évolution de la somme à payer à la province de l'Ontario

Exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers de dollars)

	2004	2003
Bénéfice net	1 857 652 $	2 003 189 $
Ajouter (déduire)		
Dépenses en immobilisations, montant net	(262 202)	(220 458)
Amortissement des immobilisations	148 274	133 031
Remboursements de la dette à long terme	(23 377)	(18 656)
Augmentation de la dette à long terme	7 757	6 858
Distributions aux Premières nations	(78 720)	(65 892)
Virements aux réserves, montant net		
Remplacement des immobilisations	(22 719)	(8 113)
Exploitation	(4 530)	(4 744)
Primes de départ	(2 608)	(2 515)
	(238 125)	(180 489)
Montant à payer pour l'exercice considéré	1 619 527	1 822 700
Versements à la province de l'Ontario	(1 553 486)	(1 900 932)
Montant à payer moins les versements	66 041	(78 232)
Somme à payer à la province de l'Ontario au début de l'exercice	186 786	265 018
Somme à payer à la province de l'Ontario à la fin de l'exercice	252 827 $	186 786 $

État consolidé des capitaux investis en immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	1 259 466 $	1 180 641 $
Dépenses en immobilisations, montant net	262 202	220 458
Amortissement des immobilisations	(148 274)	(133 031)
Remboursements de la dette à long terme	23 377	18 656
Augmentation de la dette à long terme	(7 757)	(6 858)
Solde à la fin de l'exercice	1 389 014 $	1 259 466 $

Notes complémentaires

La Société des loteries et des jeux de l'Ontario (la « Société ») a été constituée sans capital-actions le 1er avril 2000 en vertu de la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*. La Société est une société de la Couronne du gouvernement de l'Ontario et elle est responsable de la gestion des jeux de loterie, de cinq casinos de bienfaisance, des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, de seize salles de machines à sous dans les hippodromes et de trois casinos commerciaux dans la province de l'Ontario.

La Société a conclu des contrats d'exploitation avec *Windsor Casino Limited*, *CHC Casinos Canada Limited*, *Falls Management Company* et *Great Blue Heron Gaming Company* pour l'exploitation de Casino Windsor, de Casino Rama, de Casino Niagara et de Niagara Fallsview Casino Resort (dont l'ouverture est prévue en juin 2004, voir la note 10e) et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, respectivement.

Casino Rama est situé sur les terres de la réserve de la Première nation des Chippewas de Mnjikaning. En vertu de la convention de revenu de Casino Rama datée du 9 juin 2000, les Premières nations de l'Ontario ont droit aux produits nets continus, conformément à la définition de la convention, de Casino Rama. À la liquidation des activités, les Premières nations de l'Ontario auront droit aux produits nets provenant de la cession des biens meubles, conformément à la définition de la convention, ainsi qu'aux bénéfices non distribués restants. De plus, aux termes d'un bail de 25 ans (échéant en mars 2021) conclu entre la Société et Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, la Société devra, lors de la liquidation des activités du casino, céder au bailleur, Casino Rama Inc., les terrains et toutes les améliorations, sauf les produits provenant de la cession du mobilier, des agencements et du matériel pour les casinos et jeux, auxquels les Premières nations de l'Ontario ont droit. Ces produits seront versés aux Premières nations de l'Ontario conformément à la convention de revenu de Casino Rama.

Les actifs, les passifs et les activités des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino sont compris dans les présents états financiers. Les résultats d'exploitation sont intégrés aux résultats des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Les présents états financiers ne présentent pas les autres activités d'exploitation réalisées dans ce casino de bienfaisance.

2. Principales conventions comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit *Ontario Gaming Assets Corporation* et *OLC Services Limited*. Ces filiales ont été créées pour faire l'acquisition des immobilisations louées à la société mère, au coût.

De plus, les états financiers consolidés incluent la situation financière et les résultats d'exploitation des casinos commerciaux Casino Windsor, Casino Rama et Casino Niagara, et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

b) Constatation des produits

Les produits provenant des jeux de loterie, dont les résultats sont déterminés par un tirage, sont constatés au moment du tirage. Les produits des tirages ultérieurs sont reportés et sont constatés au moment du tirage. Les produits provenant de jeux INSTANT sont constatés lorsque le détaillant active les billets pour le jeu. Les produits provenant des jeux de loteries sportives et de bingo sont constatés lorsque le billet/la bande est vendu au client. Les billets émis à titre de billets gratuits gagnés ne sont pas comptabilisés comme produits.

Les produits des jeux provenant de l'exploitation des machines à sous et des jeux de table représentent le montant gagné net des activités de jeu, lequel correspond à la différence entre les montants reçus des joueurs et les montants payés à ces joueurs.

Les produits ne provenant pas des jeux, qui comprennent les produits tirés de l'hôtellerie, de la nourriture et des boissons ainsi que d'autres services, sont constatés au moment ou les services sont rendus aux clients. La valeur de détail de l'hébergement, de la nourriture, des boissons ou des autres services offerts gratuitement aux clients est également comprise dans les produits.

c) Ristournes promotionnelles

Les ristournes promotionnelles comprennent la valeur de détail de l'hébergement, de la nourriture, des boissons ou des autres produits et services offerts gratuitement aux clients. Les clubs de joueurs des casinos et des salles de machines à sous permettent aux clients de gagner des points en fonction du volume de jeu. Ces points sont comptabilisés à titre de passif en fonction des échanges prévus, et sont échangeables contre des biens et services gratuits ou des rabais en espèces. La

valeur des points est ajoutée aux ristournes promotionnelles à mesure qu'ils sont gagnés.

Les ristournes promotionnelles comprennent également la valeur de détail des coupons (hôtel, nourriture et boissons et autres biens et services) et des autres incitatifs remis aux clients en échange de ces coupons. La valeur de détail de ces coupons est comprise dans les produits.

Les coûts estimatifs associés à ces ristournes promotionnelles ont été passés en charges dans les résultats consolidés.

d) Frais de démarrage et frais de développement reportés

Certaines dépenses, comportant des frais de rémunération, de consultation et autres, engagées pour le développement et la mise en place de sites de jeux sont reportées et amorties sur une période de trois ans à partir de l'ouverture du site.

Les dépenses, qui comprennent les frais de rémunération, de consultation et autres, engagées pour le développement d'un système d'information de gestion sont reportées et amorties sur une période ne dépassant pas cinq ans.

e) Immobilisations

Les principales dépenses en immobilisations ayant une durée d'utilisation qui s'étend au-delà de l'exercice considéré sont capitalisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon les périodes suivantes :

Bâtiments	10 à 50 ans
Mobilier et agencements	2 à 10 ans
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Matériel pour les jeux de loterie	3 à 7 ans
Matériel pour les casinos et les salles de machines à sous dans les hippodromes	2 à 10 ans

Les immobilisations sont amorties une fois qu'elles sont mises en exploitation.

Les constructions en cours et actifs inutilisés sont comptabilisés au coût. Les coûts sont amortis à partir du moment où le projet en question est terminé. L'intérêt sur la dette contractée pour financer les acquisitions importantes d'immobilisations est capitalisé pendant la phase de construction. L'intérêt est calculé au taux applicable à la dette supplémentaire que la Société engage pour financer ces immobilisations. L'intérêt capitalisé est amorti sur la même période que celle du bien auquel il se rapporte.

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations en comparant la valeur comptable de l'immobilisation avec les flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'actif. Si la valeur comptable dépasse le montant estimatif recouvrable, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif est passée en charges.

f) Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning

Les apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning, qui comprennent principalement des fonds pour la construction d'un centre communautaire, d'un centre pour personnes âgées et de certaines infrastructures, sont amortis sur la durée du bail foncier de Casino Rama. Les charges reportées comprennent les frais de financement qui sont amortis sur la période de la dette en question.

g) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les postes des résultats consolidés sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et pertes de change sont indiqués dans les résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils se produisent.

h) Instruments financiers dérivés

Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, est une des parties à certains instruments financiers dérivés, surtout des contrats de swap de taux d'intérêt, servant à gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur l'emprunt à terme non renouvelable (note 9). Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers de la Société à la date de leur prise d'effet. Les paiements et encaissements en vertu des contrats de swap de taux d'intérêt sont constatés comme des ajustements d'intérêts capitalisés aux constructions en cours ou à la dépense d'intérêts. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été calculée en fonction de la conjoncture du marché à la fin de l'exercice, et appuyée par une cote d'une institution financière. La juste valeur représente le montant qui serait payé pour résilier ou remplacer les contrats. À l'heure actuelle, on ne prévoit pas résilier ni remplacer de parties importantes des contrats.

i) Concentration du risque de crédit

La Société utilise des instruments financiers qui risquent de

l'exposer à une concentration du risque de crédit. Les instruments comprennent les quasi-espèces, les débiteurs et les prêts. Les quasi-espèces consistent en dépôts auprès de grandes banques commerciales. Les débiteurs comprennent le crédit accordé aux détaillants de produits de loterie et aux clients de casinos commerciaux. Les prêts comprennent les prêts accordés aux exploitants d'hippodromes et aux municipalités. La Société effectue régulièrement des évaluations de crédit des détaillants, des clients, des exploitants d'hippodromes et des municipalités, et elle prévoit des provisions pour d'éventuelles créances irrécouvrables.

Les instruments financiers de la Société comprennent les espèces et quasi-espèces, les débiteurs, la somme à recevoir de *Falls Management Company*, la somme à recevoir du gouvernement du Canada, les prêts, les espèces et placements à court terme détenus pour le compte des Premières nations, les créditeurs et charges à payer, la somme à payer aux exploitants, la somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning et la dette à long terme. La juste valeur de ces instruments financiers, à l'exclusion des prêts et de la dette à long terme, se rapproche de la valeur comptable en raison de l'échéance proche de ces instruments. La juste valeur des prêts se rapproche de la valeur comptable avant la provision pour créances irrécouvrables et elle est calculée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts similaires, en supposant que les emprunteurs aient la même solvabilité et que la période jusqu'à l'échéance soit la même. La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de la valeur comptable et elle est calculée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Pour la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et des hypothèses quant aux montants d'actifs et de passifs et aux montants d'actifs et de passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi qu'aux montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. Les estimations importantes servent notamment à déterminer la valeur des reconnaissances de dettes à recevoir, la valeur des stocks, la valeur des prêts en cours, la durée de vie de tous les biens amortissables, la possibilité de recouvrement des immobilisations et des actifs loués, le passif des lots non réclamés, la provision pour les points gagnés dans le cadre de clubs de joueurs et de la dette non réglée sur les jetons. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les espèces et quasi-espèces comprennent les montants ci-dessous, qui sont détenus dans des comptes distincts :

	2004	2003
Réserves		
Remplacement des immobilisations	109 404 $	86 685 $
Exploitation	65 689	61 160
Primes de départ	24 385	21 777
	199 478	169 622
Fonds déposés aux fins de lots	34 675	32 852
Prêt à terme	1 660	8 132
	235 813 $	210 606 $

La Société a créé des réserves liquides aux casinos commerciaux conformément à leurs contrats d'exploitation respectifs, pour les besoins suivants :

i) Réserve de remplacement des immobilisations, pour des acquisitions d'immobilisations autres que les réparations courantes ou les améliorations importantes;

ii) Réserve d'exploitation, pour respecter des obligations précises dans l'éventualité où les produits seraient insuffisants pour permettre de régler ces obligations;

iii) Réserve de primes de départ, pour respecter certaines obligations de la Société découlant du départ ou de la mise à pied d'employés d'un exploitant, dans l'éventualité où l'on mettrait fin aux activités de celui-ci.

Les fonds déposés aux fins de lots sont des fonds réservés qui représentent le montant estimatif brut des lots non réclamés moins le montant estimatif des lots que l'on prévoit ne jamais être réclamés par les joueurs.

Les prêts à terme représentent les fonds affectés qui devaient être utilisés aux fins de construction à Casino Rama.

Les espèces et quasi-espèces comprennent les dépôts bancaires à terme s'élevant à 72 800 000 $ (43 000 000 $ en 2003), portant intérêt à des taux variant de 2,1 % à 2,15 % (2,1 % à 3,2 % en 2003).

Notes complémentaires

3. Frais de démarrage et frais de développement reportés

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Frais de démarrage				
Casinos commerciaux	8 262 $	3 681 $	4 581 $	1 034 $
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	119 363	114 177	5 186	9 847
	127 625	117 858	9 767	10 881
Frais de développement reportés	23 956	15 145	8 811	14 067

4. Prêts

La Société a prêté et s'est engagée à prêter des fonds à des exploitants d'hippodromes pour leur permettre de rénover ou de construire des bâtiments pour accueillir les installations de machines à sous de la Société. Ces prêts sont garantis par des hypothèques et des ententes de garantie générale qui couvrent les actifs des exploitants d'hippodromes. Les intérêts sur ces prêts sont basés sur le taux préférentiel bancaire et sont remboursables sur des périodes de un à dix ans. Les remboursements, qui sont basés sur une formule convenue, consistent en retenues sur les commissions qui seraient autrement versées aux exploitants d'hippodromes. La Société a également prêté des fonds à des municipalités aux fins de l'amélioration des infrastructures. Les sommes seront récupérées au titre des commissions municipales qui seraient autrement versées.

Au 31 mars 2004, la Société doit remplir des engagements correspondant à un maximum de 3 000 000 $ auprès de deux exploitants d'hippodromes et de 1 300 000 $ auprès d'une municipalité.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	133 161 $	- $	133 161 $	133 161 $
Bâtiments	641 834	69 868	571 966	580 345
Mobilier et agencements	438 949	274 083	164 866	181 736
Améliorations locatives	524 997	195 621	329 376	324 222
Matériel pour les jeux de loterie	135 694	46 755	88 939	9 883
Matériel pour les casinos et les salles de machines à sous dans les hippodromes	423 131	246 398	176 733	156 849
Construction en cours et actifs inutilisés	83 116	-	83 116	48 032

Au cours de l'exercice, la Société a capitalisé des intérêts de néant $ (1 369 000 $ en 2003).

	Coût	Amortissement cumulé	2004 Valeur comptable nette	2003 Valeur comptable nette
Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning	32 337 $	14 034 $	18 303 $	19 385 $
Charges reportées	4 019	1 379	2 640	3 359
	36 356 $	15 413 $	20 943 $	22 744 $

Compte en banque distinct au début de l'exercice	46 753 $	22 974 $
Distributions conservées dans un compte en banque distinct au cours de l'exercice	25 087	22 907
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	1 678	872
Compte en banque distinct à la fin de l'exercice	73 518	46 753
Distributions courantes à payer aux Premières nations	15 085	8 185
	88 603 $	54 938 $

Le 9 juin 2000, la Société, les Premières nations de l'Ontario et la province de l'Ontario ont conclu une convention de revenu qui donne aux Premières nations de l'Ontario des droits sur les produits nets d'exploitation de Casino Rama, conformément à la définition de la convention. En vertu de cette entente, la Société est tenue de distribuer mensuellement les produits nets d'exploitation.

La convention de revenu de Casino Rama stipule qu'à partir du 31 juillet 2001, la Société conservera 35 % des distributions nettes de Casino Rama dans un compte en banque distinct si la Société n'a pas reçu une directive conjointe des Chefs de l'Ontario et des Chippewas de Mnjikaning à l'égard d'une nouvelle formule de distribution. Au 31 mars 2004, la Société n'avait pas reçu cette directive et conserve donc 35 % des distributions nettes dans un compte en banque distinct. Cette affaire fait actuellement l'objet d'une poursuite entreprise par les Chippewas de Mnjikaning contre la province de l'Ontario et la Société. Jusqu'à ce que les tribunaux aient rendu un jugement, ou encore jusqu'à ce que les Chippewas de Mnjikaning et les Chefs de l'Ontario s'entendent sur une nouvelle formule de distribution, la Société est tenue de conserver ces fonds.

Le paiement lié aux distributions mensuelles de revenu net pour le mois de mars 2004 est compris dans les distributions aux Premières nations.

8 Opérations entre apparentés

Aux termes des conventions d'aménagement et d'exploitation de chacun des casinos commerciaux et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, chaque exploitant a le droit de recevoir des honoraires correspondant à un pourcentage des produits bruts et à un pourcentage de la marge d'exploitation nette, au sens que donnent à ces expressions chacune des conventions d'aménagement et d'exploitation.

Aux termes d'une convention de développement et d'exploitation de Casino Rama, les Chippewas de Mnjikaning reçoivent des honoraires annuels de 4 500 000 $, ajustés en fonction de l'inflation, au titre des services d'exploitation continus. Au cours de l'exercice, la somme de 5 170 000 $ (5 059 000 $ en 2003) a été passée en charges. Des sommes supplémentaires de 5 954 000 $ (9 242 000 $ en 2003) ont été versées aux Chippewas de Mnjikaning au cours de l'exercice en rapport avec les services d'enlèvement de la neige, les services d'aqueduc et d'égout ainsi que les services d'urgence. De plus, en vertu d'un bail de dix ans expirant en juillet 2006, un loyer annuel de 563 000 $, ajusté en fonction de l'inflation, est payé pour la location de bureaux et d'entrepôts à une société liée aux Chippewas de Mnjikaning, et la somme de 626 000 $

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2004 (les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

(597 000 $ en 2003) a été passée en charges au cours de l'exercice. Par ailleurs, en vertu d'un bail de huit ans expirant en juillet 2011, un loyer annuel de 313 000 $, ajusté en fonction de l'inflation, est payé pour la location de bureaux et d'entrepôts à une société liée aux Chippewas de Mnjikaning. Au cours de l'exercice, la somme de 268 000 $ a été passée en charges (113 000 $ en 2003 en vertu d'un bail antérieur).

Le 30 avril 2002, une convention a été signée avec les Chippewas de Mnjikaning selon laquelle la Société remboursera 75 % du budget d'exploitation annuel du service d'incendies, en contrepartie de services de protection contre les incendies pour le complexe du casino. Ce montant est inclus dans les sommes supplémentaires versées aux Chippewas de Mnjikaning ci-dessus et il est défini dans la convention pour la période du 1er avril 2000 au 31 juillet 2011.

Les terrains utilisés pour les besoins du complexe Casino Rama sont loués par Casino Rama Inc. à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, en vertu d'un bail de 25 ans, qui expire en mars 2021. Ce bail prévoit un loyer annuel de 3 500 000 $ ajusté chaque année pour tenir compte de l'inflation et payé aux Chippewas de Mnjikaning à même les produits bruts de Casino Rama, conformément aux instructions du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien agissant à titre de représentant de Sa Majesté la Reine. Au cours de l'exercice, la somme de 4 081 000 $ (3 930 000 $ en 2003) a été passée en charges. Aux termes d'une convention d'expansion, un loyer annuel supplémentaire de 1 700 000 $, ajusté annuellement pour tenir compte de l'inflation, doit être versé et, au cours de l'exercice, la somme de 1 836 000 $ (1 737 000 $ en 2003) a été passée en charges.

Les Chippewas de Mnjikaning étaient les promoteurs du projet d'expansion du complexe Casino Rama, et une tranche de néant $ (1 334 000 $ en 2003) attribuable aux travaux de construction est comprise dans la somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning.

c) En vertu des modalités de l'entente d'aménagement et d'exploitation, la Première nation des Mississaugas de Scugog Island reçoit un montant équivalant à 5 % des produits bruts des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino en contrepartie des terrains fournis pour les installations de machines à sous. Au cours de l'exercice, la somme de 5 173 000 $ (4 730 000 $ en 2003) a été versée à la Première nation des Mississaugas de Scugog Island.

d) *Falls Management Company* (FMC) est le promoteur du Niagara Fallsview Casino Resort (Fallsview). Au 31 mars 2004, certains frais liés à l'aménagement de Fallsview ont été engagés par Casino Niagara. Ces frais ont été facturés à FMC et sont comptabilisés dans les états financiers comme étant exigibles auprès de *Falls Management Company*.

9. Passif à long terme

	2004	2003
Emprunt à terme non renouvelable de Casino Rama	144 527 $	167 904 $
Passif lié à la construction de Niagara Fallsview (Note 10e)	14 615	6 858
	159 142	174 762
Moins la tranche à court terme	33 271	18 656
	125 871 $	156 106 $

En juin 2000, la Société a signé une convention d'agrandissement et de rénovation de Casino Rama. Aux termes de cette convention, la responsabilité de l'aménagement, de la construction et du financement du projet d'agrandissement de Casino Rama, qui a été achevé durant l'exercice, incombe aux Chippewas de Mnjikaning. De plus, Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, a signé une convention de prêt accordant une facilité de crédit non rotative de 186 560 000 $ pour le projet. Aux termes de la convention d'aménagement et d'exploitation de Casino Rama, il faut notamment que le paiement du capital et des intérêts provienne des produits bruts de Casino Rama et qu'il soit effectué en 19 versements en capital de 4 664 000 $ à partir du 28 juin 2002, et en un versement final de 97 644 000 $.

La facilité de crédit porte intérêt à des taux variant du taux préférentiel au taux préférentiel majoré de 1,5 %, selon les modalités de la facilité de crédit. Le taux préférentiel au 31 mars 2004 était de 4 % (4,75 % en 2003). Les intérêts versés durant l'exercice se sont élevés à 10 324 000 $ (10 858 000 $ en 2003). Un contrat de swap de taux d'intérêt, qui échoit le 30 juin 2007, a été conclu sur un capital nominal original de 125 100 000 $. Le solde en vertu de ce contrat s'élevait à 102 055 000 $ (115 224 000 $ en 2003) au 31 mars 2004. Ce contrat offre un taux fixe de 6,68 % sur le montant nominal de référence en cours. L'exposition au risque de taux d'intérêt, qui se limite au différentiel net entre le taux d'em-

prunt variable et le taux fixe en vertu du contrat de swap, était d'environ 4,6 % au 31 mars 2004. Le taux des intérêts nets à recevoir ou à verser en vertu du contrat est établi à chaque trimestre avec la contrepartie, qui est une banque à charte canadienne. La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt, qui représente le montant à verser pour résilier ou remplacer le contrat au 31 mars 2004, est de 9 780 000 $ (8 332 000 $ en 2003).

Les fonds avancés aux termes de la facilité de crédit sont garantis par certains actifs de Casino Rama.

Les remboursements de capital au titre de l'emprunt et du passif lié à la construction devant être effectués au cours des trois prochains exercices sont approximativement les suivants :

2005	33 271 $
2006	18 656
2007	107 215

La Société a conclu plusieurs contrats de location pour des propriétés et du matériel. Les paiements minimaux exigibles s'établissent approximativement comme suit :

2005	10 718 $
2006	9 185
2007	7 443
2008	4 471
2009	3 758
	35 575
Par la suite	13 880

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de matériel informatique et d'entretien, à effectuer les versements annuels approximatifs suivants :

2005	9 537 $
2006	3 780
2007	2 069
2008	105

La Société a conclu des conventions d'achat avec les fournisseurs pour l'impression de billets et pour des services en ligne. Une convention engageant la Société à effectuer des achats pour un maximum de 4 701 000 $ est en vigueur jusqu'en mars 2005.

En ce qui a trait au Casino Windsor, de Windsor (Ontario), et en vertu d'une convention, la Société a convenu d'offrir à la ville de Windsor, à partir du 1er mai 1998, un rendement fixe sur 20 ans d'un montant de 2 600 000 $ par année au cours des dix premières années et de 3 000 000 $ par année au cours des dix dernières années.

En ce qui a trait au Niagara Fallsview Casino Resort (« Fallsview ») de Niagara Falls (Ontario) et en vertu d'une convention, la Société a convenu d'offrir à la corporation de la ville de Niagara Falls (la « Ville »), à partir du 7 décembre 2000, des paiements d'un montant de 2 600 000 $ par année au cours des dix premières années, de 3 000 000 $ par année au cours des dix prochaines années et, par la suite, de 3 000 000 $ par année, ajusté selon l'indice des prix à la consommation, conformément à la définition de la convention. En outre, la Société est tenue de rembourser à la Ville la part de certains coûts d'infrastructure qui revient à la Société et qui s'élève à 3 600 000 $.

Le 29 janvier 2002, la Société a conclu avec *Falls Management Company* (FMC) un accord-cadre modifié et reformulé d'aménagement prévoyant la construction et l'aménagement de Fallsview. Selon les modalités de l'accord, la responsabilité de financer la construction incombe au promoteur, et les risques du contrat sont essentiellement transférés au promoteur. Les risques de la Société comprennent les cas de force majeure, les fluctuations extraordinaires des taux d'intérêt et la dévaluation du dollar canadien. L'ouverture officielle du complexe est prévue pour le 8 juin 2004. La Société fera l'acquisition de Fallsview auprès de FMC au coût de 794 000 000 $ une fois le projet terminé, financé par un prêt de la province de l'Ontario, dont les modalités prévoient un remboursement sur cinq ans à un taux d'intérêt à déterminer. Les coûts en capital additionnels devant être engagés par la Société sont évalués à 203 000 000 $; une tranche de 164 373 000 $ (92 351 000 $ en 2003) a été dépensée au 31 mars 2004. Les coûts engagés à ce jour comprennent des frais de construction de 29 214 000 $, qui représentent des

honoraires correspondant à 5,0 % des coûts engagés par FMC relativement au projet au 31 mars 2004, dont une moitié a déjà été versée à FMC et dont l'autre moitié est comptabilisée dans la tranche à court terme du passif à long terme (note 9). Le coût total du projet est estimé à 997 000 000 $.

11. Éventualités

a) En novembre 2003, l'*Ontario First Nations Limited Partnership* (le demandeur) a déposé une déclaration contre la Société, Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario et la Première nation des Chippewas de Mnjikaning, à titre de parties défenderesses. Selon la déclaration, la province de l'Ontario aurait retenu illégalement 20 % des produits bruts de Casino Rama. Le demandeur réclame des dommages-intérêts correspondant à 20 % des produits bruts de Casino Rama depuis son entrée en exploitation jusqu'à la date du jugement, en plus des dommages-intérêts de 300 000 000 $. L'issue ne peut être déterminée pour l'instant, et aucun montant n'a été constaté dans ces états financiers.

b) En novembre 2003, la Première nation des Chippewas de Mnjikaning (le demandeur) a déposé un avis de réclamation contre la Société, Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario et *CHC Casinos Canada Limited*, à titre de parties défenderesses. Le demandeur prétend être le propriétaire en *common law* et le propriétaire bénéficiaire de toutes les immobilisations achetées en vue de l'aménagement et de l'exploitation de Casino Rama et exige que tous les montants de taxe de vente au détail payés ou accumulés relativement aux achats d'immobilisations soient remboursés. Le demandeur réclame des dommages-intérêts de 21 000 000 $ contre les parties défenderesses, à l'exclusion de *CHC Casinos Canada Limited*, et réclame que la propriété de toutes les immobilisations achetées en vue de l'aménagement et de l'exploitation de Casino Rama soit cédée au demandeur. L'issue ne peut être déterminée pour l'instant, et aucun montant n'a été constaté dans ces états financiers.

c) À l'occasion, la Société est partie à diverses poursuites découlant du cours normal de ses activités. La Société est d'avis que l'issue de ces poursuites n'aura aucune incidence importante sur les présents états financiers. S'il y a lieu, les montants des règlements ayant trait à ces éventualités seront passés en charges dans les résultats consolidés de l'exercice au cours duquel chaque règlement aura lieu.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2004 (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

12. Information sectorielle

				2004
	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Produits				
Loteries et bingo	2 276 530 $	– $	– $	2 276 530 $
Machines à sous	–	1 125 333	1 942 085	3 067 418
Tables de jeu	–	408 162	59 210	467 372
Activités non liées au jeu	–	172 358	29 617	201 975
	2 276 530	1 705 853	2 030 912	6 013 295
Moins les ristournes promotionnelles	–	208 371	74 854	283 225
	2 276 530	1 497 482	1 956 058	5 730 070
Frais d'exploitation				
Activités non liées au jeu	–	152 528	29 988	182 516
Activités liées au jeu et à la loterie	100 641	306 373	246 754	653 768
Lots des loteries	1 220 881	–	–	1 220 881
Commissions	161 474	–	383 079	544 553
Commercialisation et promotion	43 248	125 048	79 519	247 815
Honoraires des exploitants (note 8a)	–	61 466	6 063	67 529
Amortissement	12 109	71 106	78 993	162 208
Frais généraux et administratifs	34 808	196 553	134 872	366 233
Cotisation sur les gains (note 14)	–	306 638	20 648	327 286
Versements au gouvernement du Canada (note 15)	57 180	32 501	40 558	130 239
	1 630 341	1 252 213	1 020 474	3 903 028
Produits avant les charges suivantes	646 189	245 269	935 584	1 827 042
Intérêts et autres produits	3 822	13 865	8 091	25 778
Intérêts débiteurs	–	(11 577)	–	(11 577)
Gain de change	9	13 890	2 510	16 409
	3 831	16 178	10 601	30 610
Bénéfice net	650 020 $	261 447 $	946 185 $	1 857 652 $

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2004 (les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

12. Information sectorielle (suite)

	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	2004 Total
Produits				
Loteries et bingo	2 208 776 $	– $	– $	2 208 776 $
Machines à sous	–	1 267 415	1 868 245	3 135 660
Tables de jeu	–	435 887	58 332	494 219
Activités non liées au jeu	–	177 745	26 166	203 911
	2 208 776	1 881 047	1 952 743	6 042 566
Moins les ristournes promotionnelles	–	211 084	69 462	280 546
	2 208 776	1 669 963	1 883 281	5 762 020
Frais d'exploitation				
Activités non liées au jeu	–	152 819	26 534	179 353
Activités liées au jeu et à la loterie	89 769	305 246	228 175	623 190
Lots des loteries	1 134 696	–	–	1 134 696
Commissions	155 603	–	370 711	526 314
Commercialisation et promotion	40 781	125 949	80 772	247 502
Honoraires des exploitants (note 8a)	–	75 950	5 584	81 534
Amortissement	6 371	66 781	96 628	169 780
Frais généraux et administratifs	39 316	189 945	141 351	370 612
Cotisation sur les gains (note 14)	–	340 711	18 873	359 584
Versements au gouvernement du Canada (note 15)	51 615	19 384	38 116	109 115
	1 518 151	1 276 785	1 006 744	3 801 680
Produits avant les charges suivantes	690 625	393 178	876 537	1 960 340
Intérêts et autres produits	2 817	15 228	7 251	25 296
Intérêts débiteurs	–	(9 301)	–	(9 301)
Gain de change	–	22 090	4 764	26 854
	2 817	28 017	12 015	42 849
Bénéfice net	693 442 $	421 195 $	888 552 $	2 003 189 $

La Société offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents et aux employés non permanents admissibles par l'intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (CRFP) et du fonds de retraite du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario (le fonds de retraite du SEFPO) qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées établis par la province de l'Ontario. Le coût des avantages postérieurs à l'emploi est inclus dans les cotisations de retraite effectuées par la Société dans la CRFP et dans le fonds de retraite du SEFPO. Par conséquent, la Société ne comptabilise pas de passif additionnel pour ces coûts futurs. Le taux de cotisation de la Société au fonds a augmenté en novembre 2002, passant de 4 % à 8 %, et sa cotisation s'est chiffrée à 15 226 000 $ pour l'exercice (8 735 000 $ en 2003).

Les exploitants des casinos commerciaux ont établi des régimes de retraite à cotisations déterminées à l'intention de leurs employés. La charge de retraite de l'exercice s'est élevée à 15 306 000 $ (15 474 000 $ en 2003).

La Société remet à la province de l'Ontario une cotisation équivalant à 20 % des produits du jeu tirés des casinos commerciaux et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

La Société a effectué les versements suivants au gouvernement du Canada :

Versements au nom de la province de l'Ontario	23 212 $	22 612 $
Taxe sur les produits et services	107 027	86 503

Les sociétés des loteries provinciales effectuent des versements au gouvernement du Canada en vertu d'une entente intervenue en août 1979 entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Cette entente stipule que le gouvernement du Canada ne participera pas à la vente de billets de loteries.

La Société, qui est inscrite à la taxe sur les produits et services (TPS), effectue des versements de TPS au gouvernement fédéral en vertu des règlements sur les jeux de hasard (TPS/TVH) de la *Loi sur la taxe d'accise*. La taxe nette de la Société au cours d'un exercice est calculée à l'aide de la taxe nette attribuable aux activités liées et non liées au jeu. La taxe nette attribuable aux activités liées au jeu a généré un fardeau fiscal de 14 % sur la majeure partie des frais taxables liés au jeu engagés par la Société. La taxe nette attribuable aux activités non liées au jeu se calcule de la même façon que pour les autres sociétés inscrites à la TPS au Canada.

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Rendement général de l'entreprise

L'exercice a été exigeant, une série d'événements indépendants de notre volonté (la guerre en Irak, le SRAS, la panne d'électricité en août 2003, le raffermissement du dollar canadien et les problèmes à la frontière) ayant altéré la capacité de la Société à atteindre ses objectifs financiers. Des initiatives de compression des coûts visant à contrer le fléchissement des revenus ont débuté en juillet 2003.

Revenus – Comparaison des exercices financiers 2004 et 2003

La Société a terminé son exercice financier le 31 mars 2004 avec des revenus de 5,7 milliards de dollars. Le recul de 32,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient surtout à la baisse des revenus des casinos commerciaux, neutralisée en partie par la hausse des revenus des loteries, des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Les revenus ont été comptabilisés après déduction des ristournes promotionnelles, ce qui inclut la valeur au détail de l'hébergement, des services de restauration et des autres produits et services fournis gratuitement aux clients. Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 1,9 milliard de dollars, soit un repli de 145,5 millions de dollars, ou 7,3 p. cent, par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la baisse des revenus et à la hausse des dépenses d'exploitation.

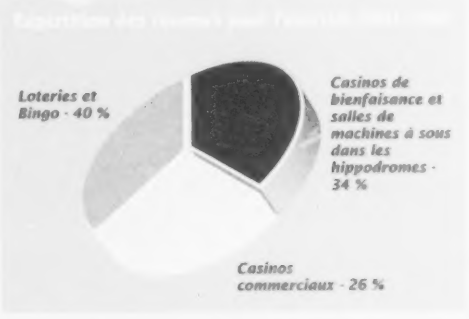

Les loteries restent la principale source de revenus de la Société, comme en témoignent les ventes de 2,3 milliards de dollars, en hausse de 67,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient surtout à la croissance des ventes de LOTTO SUPER 7 et ENCORE, conséquence directe de la fréquence accrue des gros lots de 20 millions de dollars et plus offerts pendant l'exercice (neuf pour l'exercice contre sept à l'exercice précédent). Les ventes des jeux de loteries sportives ont été plus élevées qu'à l'exercice précédent, car les modifications ont été moins nombreuses et le nombre de joueurs a augmenté, tout comme les événements sur lesquels miser.

En octobre 2003, l'installation des nouveaux terminaux de loterie et des logiciels connexes a commencé. Le coût total du projet, qui représente un investissement de capitaux appréciable pour la Société, s'élève actuellement à 89 millions de dollars. Les nouveaux terminaux ont amélioré la fourniture de produits de loterie aux détaillants et aux joueurs, ouvrant la voie à des produits encore meilleurs dans l'avenir.

Les casinos commerciaux affichent une basse des revenus de 172,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'affluence a également diminué et le nombre de clients a atteint environ 14,7 millions, soit 1,9 million de moins qu'à l'exercice précédent.

	(en millions)		(en millions)	
Casino Windsor	501	$	599	$
Casino Niagara	499	$	598	$
Casino Rama	497	$	472	$

Les revenus de Casino Windsor et Casino Niagara ont été de beaucoup moins élevés qu'à l'exercice précédent. Ces deux établissements frontaliers ont depuis toujours attiré un nombre important de clients américains, et c'est pourquoi les problèmes à la frontière se sont répercutés sur eux. Le resserrement de la sécurité au lendemain du 11 septembre 2001 et la guerre en Irak ont continué de rendre le passage de la frontière moins intéressant pour les clients américains. L'épidémie de SRAS d'avril 2003 dans la région de Toronto a soulevé des inquiétudes en matière de santé qui en ont découragé plusieurs, et la concurrence provenant des casinos dans les États voisins a ralenti le flot de visiteurs. Ensuite, une panne d'électricité en août 2003 a entraîné l'interruption des activités de Casino Windsor, de Casino Niagara et de l'ensemble des salles de machines à sous dans les hippodromes et casinos de bienfaisance. Enfin, le raffermissement du dollar canadien a eu un effet néfaste sur tous les établissements qui attirent normalement un nombre élevé de visiteurs américains. En général, une hausse de un cent du dollar canadien se traduit par une baisse des revenus annuels estimée à 5 millions de dollars pour tous les établissements frontaliers (selon une analyse interne).

Par contre, Casino Rama affiche des revenus de 497 millions de dollars, en hausse de 25 millions de dollars par rapport à 472 millions de dollars à l'exercice précédent. Les campagnes promotionnelles de Casino Rama ont été bien accueillies et son hôtel, ouvert en juillet 2002 et ayant terminé sa première année complète d'exploitation, a favorisé les séjours prolongés des clients.

Les revenus des casinos de bienfaisance, des salles de machines à sous dans les hippodromes et de la salle de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino se sont établis à 2,0 milliards de dollars, soit un progrès de 72,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les établissements frontaliers de ce secteur ont été exposés aux mêmes difficultés que ceux de Windsor et Niagara, mais les établissements non frontaliers ont contribué à atténuer leurs répercussions. L'entrée en vigueur d'un règlement antitabac dans plusieurs municipalités a par ailleurs posé des défis supplémentaires.

Une année complète d'activité à Thousand Islands Charity Casino et l'ouverture de la salle de machines à sous de l'hippodrome Grand River Raceway en décembre 2003 ont favorisé l'augmentation de 24,9 millions de dollars et de 7,9 millions de dollars de leurs revenus respectifs par rapport à l'exercice précédent. En outre, le passage à une gamme de machines à sous plus interactives a aidé la salle de machines à sous de l'hippodrome Woodbine Racetrack à augmenter ses revenus de 42,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Pour ce qui est de l'avenir, plusieurs facteurs importants auront une incidence sur les revenus futurs. Le 2 avril 2004, les employés syndiqués de Casino Windsor ont déclenché la grève, interrompant les activités de l'établissement pendant 43 jours jusqu'à sa réouverture le 14 mai. Les effets de la grève sur le bénéfice net de l'exercice 2004-2005 se traduiront par un recul estimé à 38 millions de dollars. En raison des conséquences financières de la grève, le gouvernement a approuvé une modification au budget de l'exercice 2004-2005 en prévision de ce manque à gagner quantifiable.

L'ouverture officielle de Niagara Fallsview Casino Resort le 8 juin 2004 sera un autre événement marquant du prochain exercice. Même si le complexe proposera une grande diversité de services, seulement quelques-uns (comme les restaurants et les commerces de détail) seront entièrement opérationnels au moment de l'ouverture. Ainsi, le complexe développera progressivement sa pleine capacité productive de revenus jusqu'à la fin de l'exercice 2004-2005, alors que les clients auront accès à tous les services auxiliaires et qu'il pourra être commercialisé comme lieu de villégiature complet.

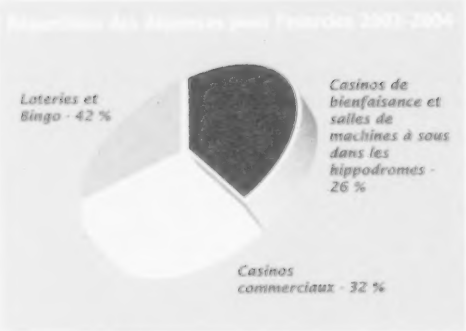

La Société a par ailleurs continué d'étudier les règlements municipaux antitabac et les effets marqués qu'ils pourraient avoir sur les revenus de jeu direct. Elle a en outre surveillé de près les résolutions concernant le jeu adoptées dans les États qui bordent l'Ontario, car la concurrence américaine a des conséquences négatives sur les revenus de nos établissements frontaliers.

Dépenses – Comparaison des exercices financiers 2004 et 2003

Les dépenses non liées aux activités de jeu comprennent le coût des ristournes promotionnelles et de services comme les services de restauration et hôteliers, de divertissement, de vestiaire et de stationnement offerts aux clients des casinos et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Ces dépenses se sont élevées à 182,5 millions de dollars pour l'exercice, alors qu'elles étaient de 179,4 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'ajout de services de restauration dans deux salles de machines à sous dans un hippodrome et à l'année complète d'activité de Thousand Islands Charity Casino.

Les dépenses d'exploitation du jeu direct et des loteries se sont établies à 653,8 millions de dollars pour l'exercice, soit une augmentation de 30,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La hausse des dépenses d'exploitation des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes s'explique par l'année complète d'activité de Thousand Islands Charity Casinos, l'augmentation progressive des coûts associés à l'agrandissement de la salle de machines à sous de l'hippodrome Western Fair et l'ouverture de la salle de machines à sous de l'hippodrome Grand River Raceway. Les dépenses associées aux loteries et au bingo ont augmenté par rapport à l'exercice précédent par suite de la hausse des coûts d'impression des billets à prix élevés et du papier thermique utilisé dans les nouveaux terminaux de loterie.

Analyse et portrait par la direction

Les lots de loterie varient en fonction des revenus des produits et du niveau des gros lots. Au cours de l'exercice, les coûts liés aux lots de loterie se sont chiffrés à 1,2 milliard de dollars, soit 86,2 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. Cette augmentation découle directement de la progression des ventes, conjuguée au financement garanti des tirages des gros lots bonis de LOTTO SUPER 7.

Le total des commissions versées aux détaillants de loterie, aux exploitants de salles de bingo, aux municipalités, aux propriétaires des hippodromes et aux propriétaires de chevaux s'est élevé à 544,6 millions de dollars, soit 18,2 millions de plus que pour l'exercice précédent. Cette hausse des commissions est directement liée à l'augmentation des revenus des loteries, des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes.

Les dépenses globales de marketing et de promotion se sont chiffrées à 247,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, ce qui équivaut à celles de l'exercice précédent. Cette catégorie de dépenses englobe les divertissements, les navettes, l'affichage, la publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision, le publipostage, les prix accessoires et les articles promotionnels, ainsi que les coûts de main-d'œuvre associés aux divers services de marketing.

Des dépenses d'exploitation sont payées aux exploitants des casinos commerciaux et à l'exploitant de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino, conformément à leurs contrats d'exploitation respectifs. Les sommes versées sont fondées sur les revenus et les résultats d'exploitation de chaque établissement. La baisse des dépenses d'exploitation de 14,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent reflète le fléchissement des revenus et des résultats d'exploitation à Casino Windsor et Casino Niagara.

Pour l'exercice 2003-2004, l'amortissement s'est élevé à 162,2 millions de dollars, soit une diminution de 7,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les frais de démarrage de plusieurs casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes, qui ont été capitalisés et épongés en trois ans, ont été entièrement amortis pendant l'exercice 2003, ce qui explique la baisse de ces dépenses pour l'exercice.

Les frais généraux et administratifs pour l'exercice se sont élevés 366,2 millions de dollars, soit une baisse de 4,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Aux dépenses liées aux installations et aux frais généraux et administratifs associés à chaque établissement, il faut ajouter le coût des services de soutien centralisés dispensés par Finances et Administration, les Services juridiques, les Ressources humaines, Technologie de l'information, les Relations d'entreprise et la Vérification interne. La diminution des coûts des services de soutien de l'entreprise, de même que des frais généraux et administratifs associés aux loteries et au bingo, est attribuable à la mise en œuvre de stratégies de compression des coûts pendant l'exercice, parmi lesquelles la limitation du recrutement, des déplacements et de la formation. Les coûts liés aux installations ont progressé en raison de la hausse de l'impôt foncier pour les casinos de bienfaisance et Casino Niagara, du coût des aires communes et des frais d'assurance, une tendance généralisée dans ce dernier secteur.

Une tranche de 20 p. cent des revenus de jeu des casinos commerciaux et de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino est versée à la province de l'Ontario. Pour l'exercice, cette contribution a diminué de 32,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ce recul découle directement de la baisse des revenus de jeu de Casino Windsor et Casino Niagara, compensée par la hausse des revenus de Casino Rama et de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino.

En vertu d'une entente entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement du Canada selon laquelle le gouvernement du Canada ne participe pas à la vente de loteries, les paiements versés au gouvernement du Canada comprennent la taxe sur les produits et services (TPS) et les paiements effectués au nom de la province de l'Ontario. La diminution du solde des paiements de l'exercice précédent est liée à la conclusion de la vérification de la TPS à Casino Niagara et Casino Rama et à l'application subséquente de la décision favorable à cet égard aux autres établissements.

Intérêts et autres produits

Pour l'exercice, les intérêts et autres produits se sont élevés à 25,8 millions de dollars, soit une hausse de 0,5 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient à la progression des revenus provenant des guichets automatiques dans les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes.

Intérêts débiteurs

Pour l'exercice, les intérêts débiteurs se sont établis à 11,6 millions de dollars, soit une augmentation de 2,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par le paiement sur toute une année des intérêts débiteurs sur le prêt de Casino Rama, qui a financé l'ajout d'un centre

Analyse et portrait par la direction

de divertissement et d'un hôtel. À l'exercice précédent, une portion des intérêts créditeurs avaient été capitalisés, car Casino Rama avait ouvert ses portes seulement en juillet 2002.

Gains de change

Les gains de change, qui proviennent surtout de l'achat et de la vente de dollars américains dans les établissements frontaliers, se sont chiffrés à 16,4 millions de dollars pour l'exercice, ce qui représente un recul de 10,4 millions de dollars, lié principalement à la diminution de la clientèle américaine aux établissements frontaliers.

Liquidité et ressources en capital

Les recettes générées par les activités pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 se sont élevées à 2,0 milliards de dollars, soit 150,8 millions de dollars de moins que l'exercice précédent. Cette baisse tient principalement à la diminution des revenus. Les fonds ont servi à rembourser les dettes à long terme contractées dans les exercices antérieurs pour la construction du centre de divertissement et de l'hôtel de Casino Rama.

Les investissements pour l'exercice, qui incluent des acquisitions d'immobilisations et des activités de construction, se sont élevés à 290,7 millions de dollars, soit 66,6 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. Pendant l'exercice, les investissements importants ont porté, notamment, sur les nouveaux terminaux de loterie, la construction de Niagara Fallsview Casino Resort et de la salle de machines à sous de l'hippodrome Grand River Raceway et les rénovations de la salle de machines à sous de l'hippodrome Western Fair. Lorsque le complexe de Niagara Fallsview Casino Resort sera terminé, la Société devra l'acheter de *Falls Management Company* en juin 2004 pour un montant ne dépassant pas 794 millions de dollars. Cette somme, combinée aux 203 millions de dollars investis par la Société, portera le total des coûts à 997 millions de dollars. L'achat sera financé au moyen d'un prêt de la province de l'Ontario à un taux d'intérêt de 4,4 p. cent, remboursable en cinq ans.

Les paiements versés à la province se sont élevés à 1,6 milliard de dollars, en baisse de 347,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ce recul tient à la diminution des revenus et à l'augmentation des besoins en capitaux, décrits précédemment. Ces paiements correspondent au bénéfice net, redressé en fonction des besoins en fonds de roulement et des dépenses en immobilisations.

Indicateurs de rendement clés

Alors que la période de croissance rapide qu'elle connaît depuis les dernières années tire à sa fin, la Société canalise ses efforts vers la maximisation des ressources opérationnelles et l'optimisation des bénéfices. Même si l'acquisition de nouvelles parts de marchés reste un de ses objectifs, l'exercice 2003-2004 a été l'occasion d'accorder une importance renouvelée à la compression des coûts.

Voici les indicateurs du rendement clés qui ont retenu l'attention de la Société pendant l'exercice.

	Exercice 2004	Exercice 2003
Marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement*		
Loteries et Bingo	62,4 %	65,2 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	51,3 %	51,3 %
Casinos commerciaux	37,8 %	43,9 %
Marketing en pourcentage des revenus de jeu**		
Loteries et Bingo	4,6 %	4,3 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	7,0 %	7,2 %
Casinos commerciaux	23,0 %	20,8 %
Rémunération en pourcentage du total des revenus***		
Loteries et Bingo	2,3 %	1,9 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	14,4 %	13,3 %
Casinos commerciaux	27,3 %	24,7 %

* La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement est une mesure utilisée couramment dans le secteur du jeu.

** Les frais de marketing incluent les ristournes promotionnelles, les promotions, la publicité et la commercialisation de l'entreprise. Ces frais sont répartis en fonction des revenus de jeu. Les revenus de jeu incluent les revenus provenant des jeux de loterie et de bingo ainsi que des machines à sous et des tables de jeu, et ils excluent tous les revenus non liés au jeu.

*** Rémunération en pourcentage du total des revenus. Les coûts de main-d'œuvre et des avantages sociaux sont divisés par le total des revenus.

Les indicateurs de marketing et de main-d'œuvre sont des mesures importantes, car ces éléments constituent des générateurs de coûts clés de la Société.

Analyse et portrait par la direction

Rapprochement du bénéfice avant intérêts et amortissement et du bénéfice net

2004	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous - hippodromes	Total
Bénéfice avant intérêts et amortissement	660 743 $	651 549 $	1 046 072 $	2 358 364 $
Amortissement	(12 109)	(71 106)	(78 993)	(162 208)
Intérêts débiteurs	–	(11 577)	–	(11 577)
Cotisation sur les gains	–	(306 638)	(20 648)	(327 286)
Reclassement des services de soutien et des activités interentreprises	1 386	(781)	(246)	359
Bénéfice net	650 020 $	261 447 $	946 185 $	1 857 652 $

2003				
Bénéfice avant intérêts et amortissement	701 936 $	838 340 $	1 005 850 $	2 546 126 $
Amortissement	(6 371)	(66 781)	(96 628)	(169 780)
Intérêts débiteurs	–	(9 301)	–	(9 301)
Cotisation sur les gains	–	(340 711)	(18 873)	(359 584)
Reclassement des services de soutien et des activités interentreprises	(2 123)	(352)	(1 797)	(4 272)
Bénéfice net	693 442 $	421 195 $	888 552 $	2 003 189 $

Les éléments listés représentent les produits et les charges nécessaires au rapprochement du bénéfice avant intérêts et amortissement et du bénéfice net, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements suivants doivent être lus conjointement avec la note 12 des notes complémentaires.

Rapprochement du revenu total et des revenus énoncés à la note 12

2004	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous - hippodromes	Total
Revenu total	1 058 732 $	1 724 232 $	2 037 828 $	4 820 792 $
Lots des loteries	1 220 881	–	–	1 220 881
Intérêts et autres produits	(3 822)	(13 865)	(8 091)	(25 778)
Gain de change	(9)	(13 890)	(2 510)	(16 409)
Reclassement des revenus non liés au jeu	–	10 200	–	10 200
Reclassement des services de soutien	748	(824)	3 685	3 609
Revenus énoncés à la note 12	2 276 530 $	1 705 853 $	2 030 912 $	6 013 295 $

2003				
Revenu total	1 076 299 $	1 909 709 $	1 959 893 $	4 945 901 $
Lots des loteries	1 134 696	–	–	1 134 696
Intérêts et autres produits	(2 817)	(15 228)	(7 251)	(25 296)
Gain de change	–	(22 090)	(4 764)	(26 854)
Reclassement des revenus non liés au jeu	–	9 284	–	9 284
Reclassement des services de soutien	598	(628)	4 865	4 835
Revenus énoncés à la note 12	2 208 776 $	1 881 047 $	1 952 743 $	6 042 566 $

Les éléments listés représentent les produits et les charges nécessaires au rapprochement du revenu total et des revenus énoncés à la note 12, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements suivants doivent être lus conjointement avec la note 12 des notes complémentaires.

Analyse et portrait par la direction

La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement pour les loteries et le bingo a rétréci pour l'exercice en raison de l'augmentation des dépenses d'exploitation des établissements de jeu et des loteries énoncées précédemment. Les revenus moins élevés que prévus des casinos commerciaux, examinés plus haut, se constatent également dans la marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement de 2004. Alors que les dépenses d'exploitation des casinos commerciaux sont inférieures dans l'ensemble à celles de l'exercice précédent, de nombreux coûts sont demeurés relativement stables à court terme en raison de la nature des activités, ce qui a eu une incidence négative sur la marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement de l'exercice.

Exprimés en pourcentage des revenus de jeu, les coûts de marketing sont légèrement plus élevés qu'à l'exercice précédent pour les loteries et le bingo. Ce résultat tient à la publicité supplémentaire liée au lancement de nouveaux produits. Par ailleurs, même si les coûts de marketing et de promotion des casinos commerciaux sont plutôt équivalents à ceux de l'exercice précédent, le recul des revenus de jeu a stimulé la hausse de cet indicateur.

Exprimée en pourcentage du total des revenus, la rémunération s'est accrue par rapport à l'exercice précédent pour les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes. Cette hausse tient surtout à une année complète de coûts de main-d'œuvre à Thousand Islands Charity Casino et à la progression des coûts associés à l'agrandissement de la salle de machines à sous de l'hippodrome Western Fair et à l'ouverture de la salle de machines à sous de l'hippodrome Grand River Raceway. L'augmentation de la rémunération n'est pas proportionnelle à l'augmentation des revenus. Les coûts de main-d'œuvre des casinos commerciaux sont équivalents à ceux de l'exercice précédent, mais cet indicateur a toutefois subi l'effet négatif des revenus moins élevés que prévu.

En plus du suivi des indicateurs précédents, une analyse courante de la part du marché est effectuée à Casino Windsor afin de mieux comprendre la répartition du lucratif marché de Windsor – Détroit entre les quatre casinos de la région. La part de marché de Casino Windsor a rétréci depuis l'ouverture en juillet 1999 de MGM Grand, à Détroit. La concurrence s'est intensifiée avec l'ouverture dans la région de Détroit de MotorCity Casino et de Greektown Casino en novembre 1999 et 2000 respectivement. Malgré cette vive concurrence, Casino Windsor a réussi à conserver la première place jusqu'au 11 septembre 2001, alors que les revenus ont nettement reculé. En moyenne, Casino Windsor a occupé la deuxième place après MotorCity Casino pendant l'exercice 2002-2003, puis est passé en troisième à l'exercice 2003-2004, car les problèmes à la frontière – le SRAS et le raffermissement du dollar canadien – lui ont été préjudiciables.

Casino Niagara doit également affronter la concurrence de Seneca Niagara Casino, dans l'État de New York. Même si les données détaillées sur les revenus du casino de New York ne sont pas accessibles au public, on constate que, depuis son ouverture le 31 décembre 2002, l'achalandage et les revenus ont diminué à Casino Niagara et à la salle de machines à sous de l'hippodrome Fort Erie Race track.

Honoraires versés aux vérificateurs externes

Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004, la Société a chargé ses vérificateurs externes Grant Thornton LLP, KPMG LLP et Ernst and Young LLP de dispenser des services dans les catégories énoncées plus bas et leur a versé les honoraires indiqués.

	Grant Thornton	KPMG	Ernst & Young	Exercice 2004 Total	Exercice 2003 Total
Services de vérification	236 722 $	564 319 $	71 251 $	872 292 $	678 000 $
Services de vérification connexes	19 625	200 433	–	220 058	313 000
Services fiscaux	500	212 330	–	212 830	114 000
Autres services	107 120	89 148	–	196 268	393 000
Total	363 967 $	1 066 230 $	71 251 $	1 501 448 $	1 498 000 $

Divulgation des salaires

Nom	Poste	Salaire	Avantages imposables
Albidone, Italo	Chef, Mise en œuvre de projets	106 866,97 $	129,94 $
Aronson, Donald	Directeur, Événements et Relations communautaires	113 417,51 $	156,99 $
Aubé, Michel	Chef principal, Sécurité	105 034,47 $	144,59 $
Austin, David	Directeur général	102 939,70 $	131,19 $
Babalis, Christos	Directeur général	110 778,92 $	146,70 $
Bailey, Rod	Directeur administratif, Jeux	175 823,14 $	1 090,23 $
Barbaro, Ron D.	Directeur général de la Société	395 617,31 $	7 846,00 $
Barnett, Kenneth	Directeur, Expansion commerciale, Salles de machines à sous, hippodromes	122 001,62 $	170,04 $
Bell-Murray, Lisa	Directrice, Comptabilité et Rapports de la Société	139 673,82 $	194,19 $
Berdowski, Alan	Vice-président principal, Loteries	201 298,65 $	13 801,80 $
Birch, Michael	Chef, Expansion des créneaux	106 438,26 $	142,53 $
Bortolussi, Roy	Directeur, Marketing, Loteries	135 512,91 $	185,32 $
Brown, Greg	Directeur, Planification et Mise en œuvre, Points de vente	128 744,30 $	154,64 $
Brown, Gregory	Directeur, Créneaux électroniques externes	127 170,37 $	172,17 $
Burton, Timothy	Directeur, Services fiscaux	136 135,94 $	189,33 $
Calderone, Bart	Directeur, Projets stratégiques	145 212,65 $	193,68 $
Cameron, Chris	Directeur, Marketing, Loteries	132 093,64 $	183,85 $
Campbell, Alexander	Directeur, Service à la clientèle	132 919,69 $	183,14 $
Carvalho, Antonio	Vice-président, Planification d'entreprise et Affaires électroniques	183 590,58 $	1 247,92 $
Choronzey, Karen	Directrice, RH, Alliances stratégiques et Apprentissage	118 468,89 $	161,33 $
Cooper, Jeff	Directeur, Gestion clientèle et créneaux	139 548,65 $	366,22 $
Cowie, Geoffrey	Conseiller juridique principal	111 981,36 $	147,21 $
Craig, Ron	Directeur, Expansion et Mise en œuvre	137 548,55 $	189,88 $
Crawford, Mona	Directrice, Initiatives, Ventes et service	125 015,57 $	172,52 $
Cronin, James	Chef principal, Relations publiques	143 667,33 $	186,54 $
D'agostini, Douglas	Directeur, Mise en œuvre de solutions	103 217,43 $	143,00 $
Dal Din, Linda	Chef, Relations	105 093,44 $	144,33 $
Dalton, Earl	Vice-président, Finances, Administration et Vérification	201 298,65 $	5 501,39 $
Deans, Wayne	Directeur, Vérification interne	128 748,83 $	178,17 $
Di Maurizio, Mory	Directeur général	112 170,44 $	147,59 $
Ferrara, Francesco	Conseiller juridique principal	125 321,96 $	161,13 $
Festival, Mario	Spécialiste en architecture de la sécurité	112 838,73 $	136,72 $
Fioravanti, Walter	Vice-président, Ressources humaines	205 157,42 $	13 432,13 $
Flynn, Larry	Vice-président, Marketing des jeux et Expansion de la clientèle	201 298,65 $	3 131,64 $
Frair, Robert	Directeur de projet, ERM	136 860,14 $	182,77 $
Franco, Elizabeth	Chef, Services fiscaux	107 487,26 $	147,11 $
Gagesch, Karl	Vice-président, Planification financière et Analyse	172 615,71 $	15 181,43 $
Gall, Danny	Directeur général	105 186,82 $	121,50 $
Gibbons, Brenda	Directrice, Approvisionnement	136 640,40 $	189,15 $
Glenat, Suellen	Directrice, Relations et Communications avec les employés	106 910,13 $	124,59 $
Gough, Lesley Anne	Directrice générale	103 886,06 $	138,67 $
Gray, Richard	Directeur, Planification financière et Analyse	114 299,69 $	157,85 $
Henderson, Mark	Directeur général	121 439,52 $	758,02 $
Hill, Douglas	Chef, Relations	117 591,45 $	163,71 $
Hill, Stephen	Chef de projet	111 045,96 $	2 858,95 $
Kantovaara, Juha	Spécialiste en architecture des technologies	107 208,78 $	139,81 $
Kasch, John	Spécialiste en architecture de l'information	108 619,85 $	140,87 $
Ko, Ronald	Directeur, Jeu de bingo	116 564,32 $	156,93 $
Kozniuk, Bob	Vice-président principal, Jeux	201 298,65 $	13 239,75 $
Kurdyla, David	Vice-président, Mise en œuvre de solutions	172 462,06 $	10 085,64 $
Kyle, Brian	Directeur, Expansion commerciale	133 335,37 $	178,66 $
Laitinen, Christena	Directrice principale, Relations de travail	101 144,96 $	141,11 $
Lapointe, Catherine	Directrice, Exploitation et Maintenance	115 200,19 $	160,13 $
Locke, Robert	Directeur, Installations	124 750,09 $	1 332,47 $
Lockhart, Scott	Chef, Exploitation des établissements, Conception et développement	100 990,37 $	4 215,31 $
Longman, Robert	Chef, Comptes clés	106 478,65 $	904,99 $
Madden, Stephen	Directeur, Sécurité	117 882,80 $	179,79 $
Maddocks, David	Directeur, Développement	141 751,73 $	1 941,00 $
Marinelli, Thomas	Chef, Services techniques	167 899,72 $	11 577,26 $
Markkula, Leo	Directeur, Trésorerie	131 972,49 $	182,77 $
McPhee, Terry	Directeur général	112 231,68 $	155,40 $
Myers, David	Vice-président, Ventes et service	169 364,03 $	3 514,55 $
Nieder, Michael	Vice-président, Chef de l'information	201 298,65 $	12 363,16 $
Palmer, Brian	Directeur, Processus et Mise en œuvre	119 870,35 $	166,53 $
Pastore, Giacomo	Chef, Relations avec le gouvernement	101 737,71 $	6 713,07 $
Peltsch, Klaus	Spécialiste en architecture des applications	105 009,35 $	139,53 $
Perugini, Tony	Chef, Casinos commerciaux et Analyste financier	106 615,62 $	148,26 $
Peters, Ingrid	V.-P., avocate-conseil, secrétaire de direction, Contentieux et conformité	201 298,64 $	14 432,61 $
Prgomet, John	Directeur, RH, Programmes et infrastructure	141 394,15 $	179,86 $
Ramondt, Susan	Secrétaire de direction, Conseil d'administration	107 638,69 $	140,98 $
Rennie, Karen	Directrice générale	101 975,54 $	140,40 $
Rozeluk, Jerry	Directeur administratif, Jeux	143 698,49 $	2 199,92 $
Scott, Charles	Directeur, Enquêtes et Saines pratiques	103 563,67 $	6 111,14 $
Seldon Dimock, Verity	Directrice, Rendement et Apprentissage	136 685,50 $	152,22 $
Sepkowski, Matt	Directeur, Marketing	117 189,65 $	151,91 $
Smith, Geoff	Directeur général	130 069,68 $	171,46 $
Tatasciore, John	Spécialiste en architecture de réseau	109 361,51 $	138,68 $
Thorburn, David	Directeur général	111 698,32 $	139,72 $
Tomie, Adriana	Directrice, Services partagés	139 341,01 $	193,74 $
Uhren, Cameron	Directeur général	134 562,28 $	181,25 $
Walker, Stuart	Directeur général	120 123,18 $	167,58 $
Whitmell, Dereck	Directeur, Mise en œuvre de solutions	121 515,23 $	163,07 $
Wisternoff, John	Vice-président, Marketing, Loteries	172 940,94 $	5 890,23 $
Wood, Brian	Directeur de l'exploitation	296 448,67 $	9 166,19 $
Yammine, Georges	Directeur administratif, Jeux	145 250,45 $	3 263,08 $
Zelisney, Jackie	Directrice, Casino	109 911,03 $	152,76 $

En vertu de la *Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public*, la SLJO est tenue de divulguer annuellement l'information sur le salaire et les avantages imposables de ses cadres dont la rémunération est supérieure à 100 000 $.

Le salaire comprend la rémunération de base, les heures supplémentaires, la paie de vacances/les heures compensatoires, la rémunération et les primes au rendement, et les frais ponctuels de déménagement et (ou) de réinstallation.

La liste suivante indique le nom, le titre, le salaire et les avantages sociaux des employés de la SLJO dont le salaire en 2003 était supérieur à 100 000 $.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Timothy Reid, président du conseil
du 23 février 2004 au 22 février 2005

Stanley Sadinsky, président du conseil
du 1er août 2003 au 22 février 2004

Ron D. Barbaro,
président du conseil et directeur général
du 24 juin 2001 au 31 juillet 2003

Cheryl Byrne
du 1er février 2001 au 1er août 2004

Gerald Huck
du 13 juin 2001 au 12 juin 2004

Peter J. Labbett
du 20 décembre 2000 au 30 novembre 2003

Hugh Nichol
du 3 mai 2000 au 2 mai 2003

Louis Elio Panontin
du 20 janvier 2003 au 19 janvier 2006

Nicholas Perpick
du 13 janvier 2002 au 12 janvier 2005

Bruce Reid
du 4 avril 2001 au 3 avril 2003

Gary Reinblatt
du 13 janvier 2002 au 12 janvier 2005

Ravi Shukla
du 23 janvier 2002 au 22 janvier 2005

Wintario
MILLIONS
Chances a
Million
5 Tickets
Inside!
CASINO NIAGARA
NIAGARA FALLS, CANADA
POINT EDWARD CHARITY CASINO
CASINO WINDSOR
CASINO RAMA
$5
$25
$100
$1
$2.50
DOUBLE
Cherries
$10,000
PRIZE LOT

Ontario Lottery and Gaming Corporation

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

4120, rue Yonge
Bureau 420
Toronto (Ontario) M2P 2B8
Canada
Tél. : (416) 224-1772

70, promenade Foster
Bureau 800
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 6V2
Canada
Tél. : (705) 946-6464

www.OLGC.ca

Ontario

Ministère de tutelle :
Ministère du
Développement économique
et du Commerce

Centre d'appels –
Service de renseignements
pour les consommateurs
1 800 387-0098
ATS 1 800 563-5357

La Ligne ontarienne d'aide
sur le jeu problématique
1 888 230-3505

ISSN 1499-4895
This *Annual Report*
is also available
in English by calling
1-800-387-0098